

Académie des Arts et Techniques du Cinéma

43^e CÉRÉMONIE CÉSAR 2018

CATALOGUE OFFICIEL

CÉSAR 2018 CATALOGUE OFFICIEL



CÉSAR 2018





SOMMAIRE

LES ÉDITORIAUX	p. 3
L'ACADÉMIE	p. 15
LES NOMINATIONS 2018	p. 25
LA 43 ^e CÉRÉMONIE DES CÉSAR	p. 33
LES FILMS NOMMÉS	p. 45
LES ACTIONS DE L'ACADÉMIE	p. 69
LES PARTENAIRES	p. 87
LE RÈGLEMENT	p. 97



les
ÉDITORIAUX





FRANÇOISE NYSSSEN

Ministre de la Culture



© MC / Didier Flavy

L'année 2017 fut une grande année pour le cinéma français. Une fois de plus, le septième art nous aura bouleversés, captivés, passionnés. Cette année encore, il aura capturé notre époque, il nous aura tendu des miroirs, il aura questionné nos sociétés. Nos cinéastes nous ont comblés d'œuvres fortes, singulières, de propos qui réveillent nos consciences, d'images qui nourrissent nos imaginaires.

En 2017, notre cinéma a notamment fait revivre pour nous l'une des plus belles voix de la chanson française. Il nous a confrontés aux réalités du monde agricole. Il nous a présenté ceux qui font de nos mariages des événements inoubliables. Il nous a émerveillés, choisissant l'onirisme pour échapper au traumatisme de la Grande Guerre. Il nous a démontré que l'engagement et la solidarité peuvent vaincre les déterminismes sociaux. Il a montré le handicap, et l'humour comme arme pour se reconstruire. Il a rappelé ce que peut la mobilisation collective, comme remède au silence. Et tant d'autres choses encore.

La 43^e Cérémonie des César mettra magnifiquement en lumière ces créations. Elle montrera, une fois encore, que la France est la patrie de toutes les audaces, de tous les cinéastes, de tous les talents. Elle réaffirmera aussi la tradition d'ouverture de notre culture, en France, à travers le César d'Honneur remis cette année à l'actrice espagnole Penélope Cruz.

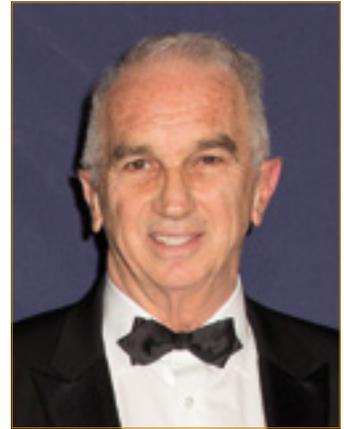
Le ministère de la Culture est pleinement mobilisé, avec le Centre national du cinéma et de l'image animée, pour soutenir activement le cinéma français. Tout au long de l'année, plus que jamais, nous devons faire entendre la voix des réalisatrices et des réalisateurs, la voix de tous les talents que compte notre cinéma. Dans les salles, à la télévision, sur les plateformes de vidéo et à l'étranger, nous devons collectivement faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans ce secteur, comme dans les autres. Ce sera l'une des grandes causes de mon ministère.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle Cérémonie des César.



CHANEL

Partenaire officiel de l'Académie des César



© Alexis ALLEMAND/École Nationale Supérieure Louis Lumière/ Académie de César

ALAIN TERZIAN

Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

Émotions 2018

La soirée de toutes les émotions. Une nouvelle fois, nous voilà réunis dans la majestueuse Salle Pleyel pour célébrer ensemble l'amour du cinéma. Nous avons été émus, touchés, éblouis, cette année encore, au travers des films que nous ont proposés les grands artistes du cinéma français. Ce soir, nous célébrerons et rendrons hommage à tous ces artisans du 7^e Art... Par leur audace, leur détermination, leur passion, ils nous ont impressionnés et ébranlés tout au long de l'année.

L'émotion sera palpable : rires, larmes, nostalgie, émerveillement seront au rendez-vous. C'est avec fébrilité que nous revivrons les plus beaux moments cinématographiques de cette année et c'est avec exaltation que nous attendrons de connaître les prestigieux lauréats...

Cette soirée laissera également place à des hommages bouleversants : Jeanne Moreau, Jean Rochefort, Mireille Darc, Claude Rich, Danielle Darrieux, Johnny Hallyday... nous ont quittés cette année, laissant un vide considérable dans le paysage cinématographique français. Nous leur témoignerons notre admiration et reconnaissance éternelle...

Et, que dire de cette artiste merveilleuse, qui a plus d'une fois bouleversé le cinéma international : Penélope Cruz, muse de Pedro Almodóvar et de l'ensemble du 7^e Art, recevra ce soir le César d'Honneur et une standing ovation magistrale qui viendra saluer sa carrière éblouissante...

Et c'est sous la bienveillance d'une autre sublime artiste que s'ouvrira et se déroulera cette incroyable soirée... Elle nous avait émus aux larmes, à Cannes, en reprenant le « Tourbillon de la vie » en hommage à Jeanne Moreau... Sa voix si singulière nous avait transportés en même temps que ces deux stars se rencontraient dans l'élégance et l'émotion, Vanessa Paradis nous fait le bonheur de présider cette 43^e Cérémonie des César dédiée à l'inoubliable interprète de « Jules et Jim ».

Voilà, c'est à présent à vous, cher Manu Payet, en tant que Maître de Cérémonie, que revient désormais l'orchestration de cette soirée magique ! Vous saurez, comme personne, allier le rire et l'éloquence, sublimer ces instants de grâce en moments de vie inoubliables... Vous ferez vivre cette cérémonie pour ce qu'elle est : une soirée d'émotion ultime pour les amoureux du 7^e Art.

Les enveloppes nous attendent pour dévoiler leurs secrets.

Nos cœurs s'emballent...

La musique retentit...

Célébrons la passion et le cinéma.

... Action !



RENAULT
La vie, avec passion

Nouveau Renault **KOLEOS**

Suivez vos aspirations



Consommations mixtes min/max (l/100 km) : 4,6/5,8. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 120/156.
Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.

Renault recommande 

CÉSAR2018
Partenaire Officiel



   [renault.fr](https://www.renault.fr)

JEAN-CHRISTOPHE THIERY

Président du Groupe CANAL+



© Augustin Deltienne / Canal+

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma décernera cette année son 43^e palmarès, saluant le talent, le savoir-faire, l'originalité mais aussi l'audace de tous les artistes et artisans qui font de notre cinéma l'un des plus vivants du monde. Collaborateur historique de la Cérémonie des César depuis vingt-cinq ans déjà, CANAL+ est heureux de prendre part à cette grande fête et fier de mener un travail constant aux côtés des professionnels du cinéma pour défendre la qualité et la diversité de la production française.

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**VOUS SEREZ TOUJOURS
INSPIRÉS PAR LE CINÉMA**



BNP PARIBAS PARTENAIRE DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR

BNP Paribas est fier d'être partenaire de la 43ème Cérémonie des César, qui met à l'honneur les grands talents d'aujourd'hui et de demain dans le cinéma.

43^e Cérémonie
CÉSAR 2018



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

FRÉDÉRIQUE BREDIN

Présidente du CNC



© CNC Faïda Bachemier

2017 a été une année extrêmement riche pour le cinéma français, avec l'écllosion de nouveaux talents, la confirmation ou le renouvellement de grands noms du 7^e Art. Une année d'expérimentations audacieuses, de grandes comédies, de films de genres inattendus, de films engagés poignants... Mais ce fut aussi une année noire qui nous a laissés orphelins de grandes personnalités du cinéma français...

2017 fut aussi une année de reconnaissance internationale pour notre cinéma, avec notamment un Grand Prix du jury au Festival de Cannes, et un Oscar d'honneur à Hollywood, récompense historique qui a vu Agnès Varda être la première femme réalisatrice distinguée au monde depuis leur création en 1929. À travers elle, Hollywood a rendu hommage à tout le cinéma français, à son indépendance, à son inventivité, à sa liberté...

La Cérémonie des César célèbre toute la richesse de notre cinéma, votre talent à tous - producteurs, réalisateurs, auteurs, acteurs, techniciens, animateurs, compositeurs, costumiers, décorateurs, directeurs de la photographie, monteurs, ingénieurs du son, graphistes, ... vous tous qui donnez corps à une idée, un rêve, une histoire... et que nous soutenons par une politique publique qui permet à de grandes, de belles œuvres de faire rayonner notre pays dans le monde entier.

C'est donc avec un immense plaisir que je salue cette 43^e édition des César. Très belle cérémonie et bonne chance à tous les nommés !



SIGNE EXTÉRIEUR
DE RICHESSE INTÉRIEURE

RIO GRANDE - HORIZON BLEU



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

MAXIME SAADA

Directeur Général du Groupe CANAL+



© Stéphane Grangier / Canal+

Le Cinéma français a brillé en 2017 et CANAL+, encore et toujours, est fier de poursuivre son rôle de partenaire clé du secteur en permettant à autant de films différents d'exister. Des grands divertissements populaires aux propositions plus singulières, le Groupe se réjouit de contribuer à une économie qui reste dynamique malgré des évolutions profondes en matière de consommation culturelle.

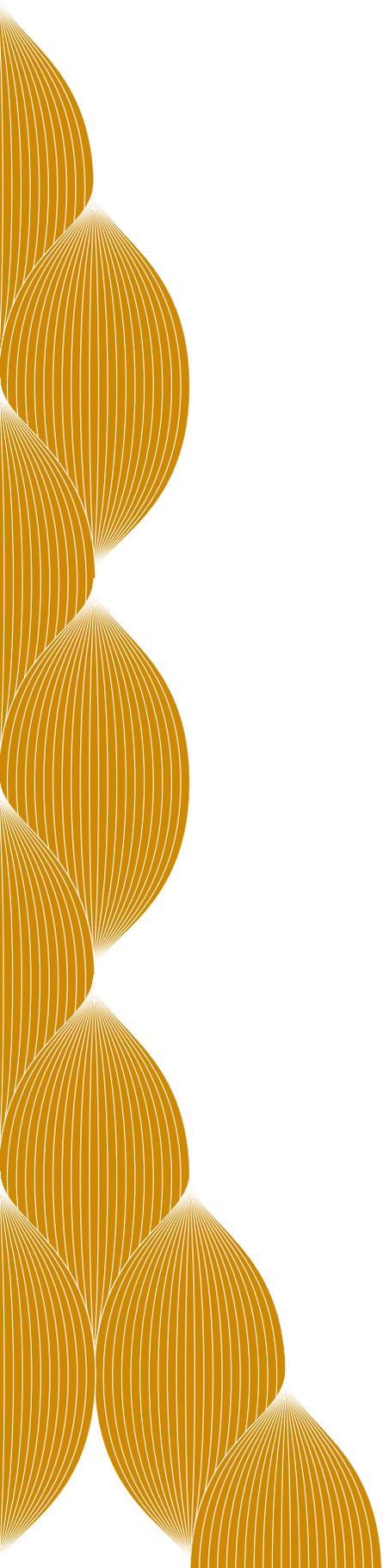
À l'instar de RAID DINGUE de Dany Boon (accompagné par CANAL+ depuis l'étape du scénario), la production française a su se tailler la part du lion au Box-Office. En progression depuis trois ans, les longs métrages français ont encore accru leurs parts de marché en 2017, cumulant plus de 78 millions d'entrées, tandis que les salles ont enregistré la troisième meilleure fréquentation depuis 50 ans. Cette année donc, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma innove avec la création d'un nouveau trophée, le César du Public, récompensant le film français plébiscité par le plus grand nombre de spectateurs.

Ce qui fait briller le Cinéma français, c'est aussi la diversité de ses talents. Le souffle épique et réjouissant d'Albert Dupontel (AU REVOIR LÀ-HAUT), l'alchimie unique de l'univers d'Eric Toledano et Olivier Nakache (LE SENS DE LA FÊTE) ou encore l'audace de Julia Ducournau (GRAVE) et Mathieu Amalric (BARBARA), le 7^e Art ne s'est pas reposé sur ses lauriers. Et que dire de la formidable carrière de 120 BATTEMENTS PAR MINUTE de Robin Campillo, VISAGES VILLAGES d'Agnès Varda et JR ou encore PETIT PAYSAN de Hubert Charuel ? Tous ces films ont cultivé leur singularité et ont su rencontrer le public...

L'année a hélas été marquée par la disparition de grandes icônes du Cinéma hexagonal. Jeanne Moreau, à qui cette 43^e Cérémonie est dédiée, Mireille Darc, Danielle Darrieux, Claude Rich, Jean Rochefort, Johnny Hallyday... Ces artistes occupaient une place particulière dans le cœur des Français et CANAL+ a tenu à chaque fois à leur rendre hommage sur ses antennes.

Passé, présent et avenir réunis en un seul et même instant magique sur la scène de Pleyel... Portés cette année par le talent de Manu Payet, nouveau Maître de Cérémonie, les César restent plus que jamais le rendez-vous de tous les amoureux du Cinéma.

CANAL+ est très heureux d'être le partenaire au long court de cette grande fête annuelle. Vive le Cinéma.





L'ACADÉMIE

des Arts et Techniques du Cinéma



CÉSAR

sculpteur

avec le premier modèle de statuette
1^{ère} Cérémonie 1976



GEORGES CRAVENNE

fondateur de l'Académie

avec la statuette définitive
2^e Cérémonie 1977

GÉNÈSE

MAI 1975

Georges Cravenne fonda l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, César créa le trophée.

Georges Cravenne relate :

« Mai 75... à la Colombe d'Or (à Saint Paul de Vence), je déjeune avec Marcel Jullian, alors PDG d'Antenne 2. Marcel, quelque chose me trotte dans la tête, depuis quelque temps, je trouve dommage qu'il n'y ait pas en France l'équivalent de l'Oscar américain. Que dirais-tu si l'on créait une récompense française qui serait remise au cours d'une cérémonie retransmise en direct par Antenne 2, comme cela se fait pour les Oscars avec la télévision américaine ?

Le soir du même jour, à la même Colombe d'Or, je dîne avec d'autres amis dont César, le sculpteur.

Je parle du projet et j'enchaîne : César, j'ai une idée : si tu sculptais le trophée que l'on remettra aux lauréats, on l'appellerait le César. Cinq lettres comme Oscar, et la même consonnance. Cinq lettres comme Raimu. Et le souvenir de Pagnol. On ne peut pas rêver trophée plus symbolique.

Adhésion spontanée de Marcel Jullian à midi. Adhésion immédiate de César à minuit.

Les César naissaient dans l'enthousiasme! ».

César créa une première version du trophée pour la Cérémonie de 1976. Il la retravaille par la suite et achève la compression actuelle de la statuette pour la 2^e Cérémonie de 1977.

JEANNE MOREAU

actrice

Présidente de l'Académie des Arts
et Techniques du Cinéma de 1986 à 1988

LES PRÉSIDENTS

DE L'ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA

Fondée en 1976, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma rassemble aujourd'hui 4680 membres : des professionnels confirmés issus de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique et 200 membres associés qui soutiennent le cinéma français dans le cadre de leur vie professionnelle.

Après l'Académie des Oscars et ses 8298 membres, c'est l'une des plus importantes Académies de cinéma au monde.

Son règlement lui donne en préambule comme but de «récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma, en leur conférant chaque année un trophée appelé «César», pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public».

Son activité consiste tout d'abord en l'élaboration et l'actualisation du Règlement de l'Académie, le recensement des films de cinéma sortis dans l'année et des principales personnes y ayant collaboré, et l'organisation du processus de vote.

Puis elle met en place la séquence finale d'attribution des César qui commence dès l'issue du premier tour de vote par l'annonce des Nominations, se poursuit par les différentes manifestations organisées en l'honneur des nommés, du Déjeuner des Nommés jusqu'à l'Année Cinéma César, et se termine par l'organisation avec Canal+ de la Cérémonie annuelle de remise des César.

L'Académie organise également plusieurs événements dédiés à celles et ceux qui font le cinéma en France : Soirée, Trophée et Prix de l'Innovation César & Techniques, le Projet Révélation, le Dîner des Producteurs et le Prix Daniel Toscan du Plantier, Les Nuits en Or, etc...

Robert Enrico
de 1976 à 1986



Alexandre Mnouchkine
de 1988 à 1990



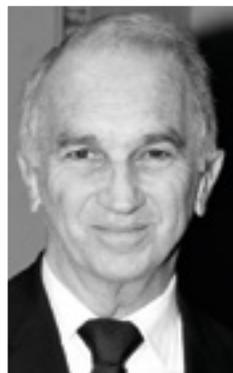
Jean-Loup Dabadie
de 1990 à 1992



**Daniel
Toscan du Plantier**
de 1992 à 2003



Alain Terzian
depuis 2003





2017

LES FILMS QUI ONT FAIT L'ANNÉE

Le recensement des films et des professionnels

L'Académie recense de la façon la plus exhaustive possible l'ensemble des films sortis en salles durant l'année, ainsi que toutes les personnes y ayant collaboré. Puis elle recoupe auprès du CNC et des sociétés de production les informations recueillies afin d'établir le « Guide des films de l'année ».

Véritable panorama de l'année cinématographique, ce guide présente l'ensemble des personnes et des films éligibles aux différentes catégories conformément au Règlement de l'Académie. Pour les César 2018, ce sont 642 films (234 films éligibles au César du Meilleur Film, 372 films éligibles au César du Meilleur Film étranger et 36 Courts Métrages) et 2890 personnes qui sont ainsi proposés au suffrage des membres de l'Académie.

La présentation des films aux membres de l'Académie

Afin d'aider ses membres à faire leurs choix de vote, l'Académie propose aux producteurs ou distributeurs plusieurs solutions pour faire découvrir ou redécouvrir les films éligibles.

Sur le site de l'Académie, dès le second trimestre, tous les films éligibles aux différentes catégories de César sont annoncés dans la rubrique l'Année Cinéma César : bande annonce, liste technique et artistique, extraits, making off, galeries photos, interviews...

Dès la fin de l'année, les ayants-droit peuvent faire parvenir au domicile de chaque membre de l'Académie, de novembre 2017 à janvier 2018, des invitations permettant d'assister à des projections privées, ou des places gratuites pour des films encore à l'affiche.

Ils peuvent également choisir de proposer leur film en DVD dans le Coffret DVD César 2018, qui est livré personnellement à chacun des membres de l'Académie, dès la mi-décembre.

Pour les courts métrages, l'Académie organise des projections en salles des films sélectionnés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage et le César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage) et les propose aussi en DVD dans le Coffret DVD César.





LES MEMBRES & LE VOTE PREMIER TOUR

L'Académie propose une procédure de vote permettant à ses membres de choisir entre le vote par correspondance et le vote en ligne. Cette procédure est organisée sous contrôle d'huissier et suivant les directives de l'Académie par la société VOXALY :

- Vote réservé aux seuls membres actifs de l'Académie (s'étant acquittés de leur cotisation annuelle) ;
- Présentation exhaustive et équitable des personnes et des films éligibles ;
- Garantie de l'anonymat des votes et de la non-communication à aucun tiers du fichier des électeurs ;
- Garantie de la confidentialité des résultats.

Le premier tour de vote va désigner les nominations pour chacun des vingt et un César (de ce côté-ci de l'Atlantique on dit les « nommés », de l'autre on parle de « nommees »).

Le matériel de vote a été envoyé aux membres et le « Guide Films » a été mis en ligne sur le site de l'Académie dès le 2 janvier pour l'ouverture du premier tour, clôturé le 25 janvier pour le vote par correspondance et le 30 janvier à minuit pour le vote en ligne.

L'Annonce des Nominations

Les résultats ont été dépouillés dans la nuit par VOXALY, sous contrôle d'huissier, pour être remis en main propre par l'huissier au Président de l'Académie le mercredi 31 janvier qui en a fait immédiatement la lecture publique en Conférence de Presse.



LES NOMINATIONS

POUR LES CÉSAR 2018

César de la Meilleure Actrice

- **Jeanne Balibar**
dans BARBARA
- **Juliette Binoche**
dans UN BEAU SOLEIL INTÉRIEUR
- **Emmanuelle Devos**
dans NUMÉRO UNE
- **Marina Foïs**
dans L'ATELIER
- **Charlotte Gainsbourg**
dans LA PROMESSE DE L'AUBE
- **Doria Tillier**
dans MONSIEUR & MADAME ADELMAN
- **Karin Viard**
dans JALOUSE

César de la Meilleure Actrice dans un Second Rôle

- **Laure Calamy**
dans AVA
- **Anaïs Demoustier**
dans LA VILLA
- **Sara Giraudeau**
dans PETIT PAYSAN
- **Adèle Haenel**
dans 120 BATTEMENTS PAR MINUTE
- **Mélanie Thierry**
dans AU REVOIR LÀ-HAUT

César du Meilleur Acteur

- **Swann Arlaud**
dans PETIT PAYSAN
- **Daniel Auteuil**
dans LE BRIO
- **Jean-Pierre Bacri**
dans LE SENS DE LA FÊTE
- **Guillaume Canet**
dans ROCK'N ROLL
- **Albert Dupontel**
dans AU REVOIR LÀ-HAUT
- **Louis Garrel**
dans LE REDOUTABLE
- **Reda Kateb**
dans DJANGO

César du Meilleur Acteur dans un Second Rôle

- **Niels Arestrup**
dans AU REVOIR LÀ-HAUT
- **Laurent Lafitte**
dans AU REVOIR LÀ-HAUT
- **Gilles Lellouche**
dans LE SENS DE LA FÊTE
- **Vincent Macaigne**
dans LE SENS DE LA FÊTE
- **Antoine Reinartz**
dans 120 BATTEMENTS PAR MINUTE

NOMINATIONS

César du Meilleur Espoir Féminin

- **Iris Bry**
dans LES GARDIENNES
- **Laetitia Dosch**
dans JEUNE FEMME
- **Eye Haïdara**
dans LE SENS DE LA FÊTE
- **Camélia Jordana**
dans LE BRIO
- **Garance Marillier**
dans GRAVE

César du Meilleur Scénario Original

- **Robin Campillo**
pour 120 BATTEMENTS PAR MINUTE
- **Mathieu Amalric, Philippe Di Folco**
pour BARBARA
- **Julia Ducournau**
pour GRAVE
- **Claude Le Pape, Hubert Charuel**
pour PETIT PAYSAN
- **Eric Toledano, Olivier Nakache**
pour LE SENS DE LA FÊTE

César de la Meilleure Musique Originale

- **Arnaud Rebotini**
pour 120 BATTEMENTS PAR MINUTE
- **Christophe Julien**
pour AU REVOIR LÀ-HAUT
- **Jim Williams**
pour GRAVE
- **Myd**
pour PETIT PAYSAN
- **Matthieu Chedid**
pour VISAGES VILLAGES

César du Meilleur Espoir Masculin

- **Benjamin Lavernhe**
dans LE SENS DE LA FÊTE
- **Finnegan Oldfield**
dans MARVIN OU LA BELLE ÉDUCATION
- **Pablo Pauly**
dans PATIENTS
- **Nahuel Pérez Biscayart**
dans 120 BATTEMENTS PAR MINUTE
- **Arnaud Valois**
dans 120 BATTEMENTS PAR MINUTE

César de la Meilleure Adaptation

- **Albert Dupontel, Pierre Lemaitre**
pour AU REVOIR LÀ-HAUT
- **Xavier Beauvois, Frédérique Moreau, Marie-Julie Maille**
pour LES GARDIENNES
- **Grand Corps Malade, Fadette Drouard**
pour PATIENTS
- **Eric Barbier, Marie Eynard**
pour LA PROMESSE DE L'AUBE
- **Michel Hazanavicius**
pour LE REDOUTABLE

César du Meilleur Son

- **Julien Sicart, Valérie de Loof, Jean-Pierre Laforce**
pour 120 BATTEMENTS PAR MINUTE
- **Jean Minondo, Gurwal Coïc-Gallas, Cyril Holtz, Damien Lazzzerini**
pour AU REVOIR LÀ-HAUT
- **Olivier Mauvezin, Nicolas Moreau, Stéphane Thiébaud**
pour BARBARA
- **Mathieu Descamps, Séverin Favriau, Stéphane Thiébaud**
pour GRAVE
- **Pascal Armant, Sélim Azzazi, Jean-Paul Hurier**
pour LE SENS DE LA FÊTE

NOMINATIONS

César de la Meilleure Photo

- **Jeanne Lapoirie**
pour 120 BATTEMENTS PAR MINUTE
- **Vincent Mathias**
pour AU REVOIR LÀ-HAUT
- **Christophe Beaucarne**
pour BARBARA
- **Caroline Champetier**
pour LES GARDIENNES
- **Guillaume Schiffman**
pour LE REDOUTABLE

César des Meilleurs Costumes

- **Isabelle Pannetier**
pour 120 BATTEMENTS PAR MINUTE
- **Mimi Lempicka**
pour AU REVOIR LÀ-HAUT
- **Pascaline Chavanne**
pour BARBARA
- **Anaïs Romand**
pour LES GARDIENNES
- **Catherine Bouchard**
pour LA PROMESSE DE L'AUBE

César du Meilleur Montage

- **Robin Campillo**
pour 120 BATTEMENTS PAR MINUTE
- **Christophe Pinel**
pour AU REVOIR LÀ-HAUT
- **François Gedigier**
pour BARBARA
- **Julie Lena, Lilian Corbeille, Grégoire Pontecaille**
pour PETIT PAYSAN
- **Dorian Rigal Ansous**
pour LE SENS DE LA FÊTE

César des Meilleurs Décors

- **Emmanuelle Duplay**
pour 120 BATTEMENTS PAR MINUTE
- **Pierre Quefféléan**
pour AU REVOIR LÀ-HAUT
- **Laurent Baude**
pour BARBARA
- **Pierre Renson**
pour LA PROMESSE DE L'AUBE
- **Christian Marti**
pour LE REDOUTABLE

César de la Meilleure Réalisation

- **Robin Campillo**
pour 120 BATTEMENTS PAR MINUTE
- **Albert Dupontel**
pour AU REVOIR LÀ-HAUT
- **Mathieu Amalric**
pour BARBARA
- **Julia Ducournau**
pour GRAVE
- **Hubert Charuel**
pour PETIT PAYSAN
- **Michel Hazanavicius**
pour LE REDOUTABLE
- **Eric Toledano, Olivier Nakache**
pour LE SENS DE LA FÊTE

NOMINATIONS

César du Meilleur Film de Court Métrage

- **LES BIGORNEAUX**
réalisé par Alice Vial,
produit par Jonathan Hazan
- **LE BLEU BLANC ROUGE DE MES CHEVEUX**
réalisé par Josza Anjembe,
produit par Nelson Ghrénassia, Gabriel Festoc
- **DEBOUT KINSHASA !**
réalisé par Sébastien Maitre,
produit par Laura Townsend
- **MARLON**
réalisé par Jessica Palud,
produit par Sylvain Lagrillère, Lucas Tothe
- **LES MISÉRABLES**
réalisé par Ladj Ly,
produit par Toufik Ayadi, Christophe Barral

César du Meilleur Film Documentaire

- **12 JOURS**
réalisé par Raymond Depardon,
produit par Claudine Nougaret
- **À VOIX HAUTE - LA FORCE DE LA PAROLE**
réalisé par Stéphane de Freitas, Ladj Ly,
produit par Harry Tordjman, Anna Tordjman
- **CARRÉ 35**
réalisé par Eric Caravaca,
produit par Laetitia Gonzalez, Yaël Fogiel
- **I AM NOT YOUR NEGRO**
réalisé par Raoul Peck,
produit par Rémi Grellety, Raoul Peck
- **VISAGES VILLAGES**
réalisé par Agnès Varda, JR,
produit par Rosalie Varda

César du Meilleur Film d'Animation

pour le court métrage

- **LE FUTUR SERA CHAUVÉ**
réalisé par Paul Cabon,
produit par Yann Legay
- **I WANT PLUTO TO BE A PLANET AGAIN**
réalisé par Marie Amachoukeli, Vladimir Mavounia-Kouka,
produit par Nicolas Schmerkin
- **LE JARDIN DE MINUIT**
réalisé par Benoît Chieux,
produit par Ron Dyens
- **PÉPÉ LE MORSE**
réalisé par Lucrèce Andraea,
produit par Jérôme Barthélemy, Daniel Sauvage

pour le long métrage

- **LE GRAND MÉCHANT RENARD ET AUTRES CONTES...**
réalisé par Benjamin Renner, Patrick Imbert,
produit par Damien Brunner, Didier Brunner
- **SAHARA**
réalisé par Pierre Coré,
produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer, Pierre Coré,
Christian Ronget, Michel Cortey
- **ZOMBILLÉNIUM**
réalisé par Arthur de Pins, Alexis Ducord,
produit par Henri Magalon, Léon Perahia

César du Meilleur Premier Film

- **GRAVE**
réalisé par Julia Ducournau,
produit par Jean des Forêts, Julie Gayet, Nadia Turincev
- **JEUNE FEMME**
réalisé par Léonor Serraille,
produit par Sandra da Fonseca
- **MONSIEUR & MADAME ADELMAN**
réalisé par Nicolas Bedos,
produit par François Kraus, Denis Pineau-Valencienne
- **PATIENTS**
réalisé par Grand Corps Malade, Mehdi Idir,
produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer, Jean-Rachid
- **PETIT PAYSAN**
réalisé par Hubert Charuel,
produit par Stéphanie Bermann, Alexis Dulguerian

NOMINATIONS

César du Meilleur Film Étranger

- **LE CAIRE CONFIDENTIEL**
réalisé par Tarik Saleh,
distribution France MEMENTO FILMS DISTRIBUTION
- **DUNKERQUE**
réalisé par Christopher Nolan,
distribution France WARNER BROS
- **L'ÉCHANGE DES PRINCESSES**
réalisé par Marc Dugain,
coproduction France HIGH SEA PRODUCTION
(Patrick André)
- **FAUTE D'AMOUR**
réalisé par Andreï Zviaguintsev,
coproduction France WHY NOT PRODUCTIONS
(Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat)
- **LA LA LAND**
réalisé par Damien Chazelle,
distribution France SND
- **NOCES**
réalisé par Stephan Streker,
coproduction France FORMOSA PRODUCTIONS
(Michaël Goldberg, Boris Van Gils)
- **THE SQUARE**
réalisé par Ruben Östlund,
coproduction France SOCIÉTÉ PARISIENNE
DE PRODUCTION (Philippe Bober)

César du Meilleur Film

- **120 BATTEMENTS PAR MINUTE**
produit par Hugues Charbonneau, Marie-Ange Luciani,
réalisé par Robin Campillo
- **AU REVOIR LÀ-HAUT**
produit par Catherine Bozorgan,
réalisé par Albert Dupontel
- **BARBARA**
produit par Patrick Godeau,
réalisé par Mathieu Amalric
- **LE BRIO**
produit par Dimitri Rassam, Benjamin Elalouf,
réalisé par Yvan Attal
- **PATIENTS**
produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer, Jean-Rachid,
réalisé par Grand Corps Malade, Mehdi Idir
- **PETIT PAYSAN**
produit par Stéphanie Bermann, Alexis Dulguerian,
réalisé par Hubert Charuel
- **LE SENS DE LA FÊTE**
produit par Nicolas Duval Adassovsky, Yann Zenou,
Laurent Zeitoun,
réalisé par Eric Toledano, Olivier Nakache



ANNONCE DES NOMINATIONS

Conférence de Presse 2018

DEUXIÈME TOUR DU VOTE

Le matériel de vote pour le second tour a été envoyé dès le 5 février pour le vote final, clôturé le 27 février pour le vote par correspondance et le 2 mars à 16h pour le vote en ligne, quelques heures avant le début de la 43^e Cérémonie des César.

VOXALY dispose alors de quelques heures pour dépouiller les résultats, sous le contrôle des deux huissiers qui se rendent ensuite à la Salle Pleyel pour remettre à chacun des remettants les enveloppes cachetées contenant les noms des lauréats.

LA 43^e CÉRÉMONIE
PEUT MAINTENANT
COMMENCER !



la
43^e
CÉRÉMONIE
des César



43^e Cérémonie
CÉSAR 2018



© Marilù Parolini - Photographie du tournage - La main est en noir de François Truffaut - Tous droits réservés

Jeanne Moreau

César d'Honneur 1995 & 2008

César 1992 de la Meilleure Actrice
dans « *La vieille qui marchait dans la mer* »
de Laurent Heynemann

Oscar d'Honneur 1998

Cérémonie 2018

43^e CÉSAR

Vendredi 2 mars
Salle Pleyel

En direct et en clair
sur **CANAL+**

BIENVENUE !

À LA 43^e CÉRÉMONIE DES CÉSAR

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma reçoit ses mille sept cents invités, venus pour assister à l'ouverture sur scène des enveloppes cachetées contenant le nom des vingt-deux lauréats.

Comme pour l'annonce des nominations, quatre semaines plus tôt, celle des lauréats va constituer le cœur du suspense de la soirée.

Sous la direction de Manu Payet, le Maître de Cérémonie de cette 43^e Cérémonie, vingt-deux statuettes vont ainsi être remises aux heureux lauréats, correspondant aux vingt-deux enveloppes que l'un des deux huissiers aura donné aux remettants, quelques instants seulement avant leur ouverture.

Comme chaque année depuis 1993, la Cérémonie est retransmise en clair et en exclusivité sur Canal+.

Ainsi, grâce aux caméras du diffuseur privilégié du cinéma français, ce ne sont pas seulement les mille sept cents invités de l'Académie, mais des millions de téléspectateurs qui vont pouvoir assister, en direct, à la révélation de leur précieux contenu...

Cette année, l'Académie a décidé d'honorer le film, sorti en salles en 2017, ayant réalisé le plus grand nombre d'entrées au Box Office (chiffre arrêté le 28 février 2018) en créant le "César du Public".



VANESSA PARADIS

PRÉSIDENTE

On voudrait remonter le temps, quelque part vers la fin des années 80, et retrouver notre émotion face à l'image originelle : Vanessa Paradis en sweat un peu trop grand pour elle, la danse nonchalante, le taxi, le saxo, une épiphanie dans la nuit de l'adolescence, le premier flash d'une idole pop, sensuelle et sentimentale qui ne porte que trop bien son nom. Et déjà ce paradoxe qui court encore aujourd'hui, l'impression que Vanessa, si douce, si modeste, pourrait être notre sœur ou notre meilleure amie, alors que sa beauté, son mystère et son aura en font l'une de nos plus grandes stars. Star au sens mythologique du terme, car le visage de Vanessa, sa grâce inouïe, sa « fragilité forte », nous renvoient au temps du muet, à l'héritage de la sublime Lillian Gish, à cette cinégénie et ce torrent d'affects qui ne traversent désormais que quelques êtres à part dont Vanessa fait partie, comme miraculeusement préservée de notre société anthropophage, de nos désirs sitôt exprimés sitôt dévorés. Vanessa Paradis est, depuis ses débuts, une icône à la puissance intacte et inépuisable, mais une icône terriblement vivante, charnelle. Patrice Leconte l'a bien compris lorsqu'il la magnifiait en noir et blanc dans *La Fille sur le pont*, et avant lui Jean-Claude Brisseau qui la peignait en jeune madone tragico-érotique dans le bouleversant *Noce Blanche* - César du Meilleur Espoir Féminin en 1990.

Ces jours-ci, quelques scènes auront suffi, hier dans *Maryline* et demain dans *Chien*, pour nous rappeler combien Vanessa est une immense actrice, une présence lumineuse, de celles qui, par un simple regard, une inflexion incandescente, parviennent à embraser tout un film. Et puis il y a cette voix, cette voix chavirante qui nous saisit d'emblée, charriant avec elle les sortilèges de la nuit et de l'amour, à la manière de la regrettée Jeanne Moreau. Quand on a la chance de diriger Vanessa Paradis, c'est sa voix qui, sur le plateau, nous inspire, nous trouble, nous rend plus fort. Et c'est cette voix enchantée qui va nous accompagner ce soir en redonnant un peu de magie à notre monde qui en manque tant.

Yann Gonzalez





MANU PAYET

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

Je suis fier et très honoré que l'on m'ait proposé d'être le Maître de Cérémonie de cette 43^e édition des César. Je réalise l'un de mes deux rêves de gosse.

Merci à Maxime Saada et Canal+ pour leur invitation ! Ainsi qu'à l'Académie pour avoir dit : "Bon, ok..."

Merci également à Alain Terzian de m'avoir offert ma cotisation cette année ainsi que ce coffret supplémentaire, finitions cuir, contenant quelques-uns des films de l'année prochaine.

Merci aussi à ceux qui vont me permettre de me tenir devant vous le 2 mars, Maalox, Lexomil, et Euphytose nuit.



PENÉLOPE CRUZ

CÉSAR D'HONNEUR

Parfois, il suffit d'un film pour entrer dans l'imaginaire collectif. Dès *Jamon, jamon*, de Bigas Luna, qu'elle tourne à 18 ans, sa beauté méditerranéenne, sa sensualité foudroyante, son talent évident, sa fantaisie et sa détermination imposent Penélope Cruz, et attirent sur elle tous les regards. Hollywood fait d'ailleurs très vite les yeux doux à la belle Espagnole et lui donne les partenaires les plus prestigieux, de Matt Damon à Tom Cruise, en passant par Johnny Depp...

Parfois, il suffit d'un metteur en scène pour entrer dans la légende. Pour elle, c'est bien sûr Pedro Almodóvar, celui-là même qui lui a donné le goût du cinéma lorsqu'elle a vu et revu *Atome !* sur le magnétoscope familial. *Jamon, jamon* n'avait pas échappé à Almodóvar. Il attendait juste le bon moment pour faire tourner cette «actrice torrentielle et viscérale». Après *Carne trémula*, dont elle fait l'ouverture dans une scène inoubliable, il propose à la brune flamboyante de jouer dans *Todo sobre mi madre...* une nonne ! Mais une nonne enceinte d'un travesti séropositif ! Suivront *Volver* et *Los abrazos rotos*, magnifiques films tout à sa gloire. Epoustouflante, rayonnante et déchirante, elle y prouve qu'elle peut absolument tout jouer, et qu'elle peut incarner toutes les femmes tout en restant unique...

Parfois, il suffit d'une rencontre pour entrer dans la mythologie. Dans *Jamon, jamon*, elle ne résistait pas aux avances de Javier Bardem. Quinze ans plus tard, ils formeront dans la vie l'un des couples d'acteurs les plus excitants du cinéma d'aujourd'hui. Woody Allen ne s'y est pas trompé qui les a réunis dans *Vicky Cristina Barcelona* - qui valut à Penélope Cruz en 2009 d'être la première actrice espagnole récompensée d'un Oscar. Vingt-cinq ans après ses débuts, elle continue, impériale, de tracer sa route avec une curiosité insatiable et une évidence éblouissante.

Jean-Pierre Lavoignat

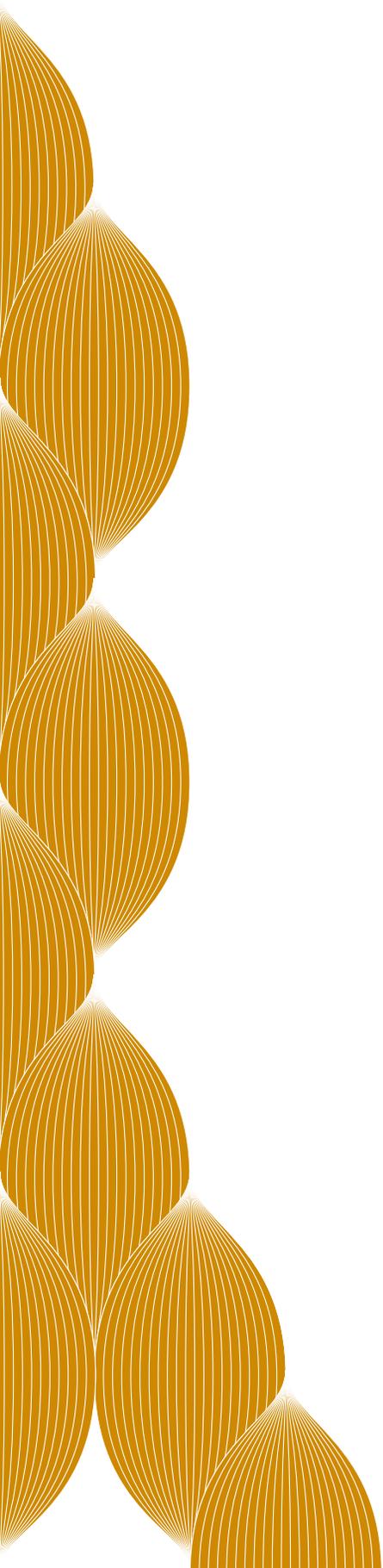
ILS NOUS ONT QUITTÉS

*Cet amour
Si violent
Si fragile
Si tendre
Si désespéré
Cet amour
Beau comme le jour
Et mauvais comme le temps
Quand le temps est mauvais
Cet amour si vrai
Cet amour si beau
Si heureux
Si joyeux
Et si dérisoire
Tremblant de peur comme un enfant dans le noir
Et si sûr de lui
Comme un homme tranquille au milieu de la nuit
Cet amour qui faisait peur aux autres
Qui les faisait parler
Qui les faisait blêmir
Cet amour guetté
Parce que nous le guettions
Traqué blessé piétiné achevé nié oublié
Parce que nous l'avons traqué blessé piétiné achevé nié oublié
Cet amour tout entier
Si vivant encore
Et tout ensoleillé
C'est le tien
C'est le mien
Celui qui a été
Cette chose toujours nouvelle
Et qui n'a pas changé
Aussi vrai qu'une plante
Aussi tremblante qu'un oiseau
Aussi chaude aussi vivant que l'été
Nous pouvons tous les deux
Aller et revenir
Nous pouvons oublier
Et puis nous rendormir
Nous réveiller souffrir vieillir
Nous endormir encore
Rêver à la mort,*

*Nous éveiller sourire et rire
Et rajeunir
Notre amour reste là
Têtu comme une bourrique
Vivant comme le désir
Cruel comme la mémoire
Bête comme les regrets
Tendre comme le souvenir
Froid comme le marbre
Beau comme le jour
Fragile comme un enfant
Il nous regarde en souriant
Et il nous parle sans rien dire
Et moi je l'écoute en tremblant
Et je crie
Je crie pour toi
Je crie pour moi
Je te supplie
Pour toi pour moi et pour tous ceux qui s'aiment
Et qui se sont aimés
Oui je lui crie
Pour toi pour moi et pour tous les autres
Que je ne connais pas
Reste là
Là où tu es
Là où tu étais autrefois
Reste là
Ne bouge pas
Ne t'en va pas
Nous qui nous sommes aimés
Nous t'avons oublié
Toi ne nous oublie pas
Nous n'avions que toi sur la terre
Ne nous laisse pas devenir froids
Beaucoup plus loin toujours
Et n'importe où
Donne-nous signe de vie
Beaucoup plus tard au coin d'un bois
Dans la forêt de la mémoire
Surgis soudain
Tends-nous la main
Et sauve-nous.*

Cet amour par Jacques Prévert
Extrait de *Paroles*, Gallimard

Gilles Adrien Réalisateur
Yves Afonso Acteur
Lionel Amant Agent
Claude Barrois Monteur, réalisateur
Alain Berbérian Réalisateur
Pierre Bergé Producteur
Jean-Pierre Bernard Acteur
Emmanuèle Bernheim Scénariste, Ecrivaine
José María Berzosa Réalisateur
Nicole Besnard Actrice
Patrick Béthune Acteur doublage
Frédérique Bonnal Actrice
Jean-Jacques Bouhon Directeur de la photo
Jean-Claude Bouillon Acteur
Christian Braschi Exploitant
Juan Luis Buñuel Réalisateur, Scénariste
Gisèle Casadesus Actrice
Lila Cazès Productrice
Bernard Chéron Acteur
Laurent Colet Chef Constructeur
Geneviève Cortier Scripte
Jean-Marc Couffignal Concepteur de cabines
Gérard Crosnier Directeur de production
Jean d'Ormesson Ecrivain, journaliste, acteur
Mireille Darc Actrice
Danielle Darrieux Actrice
Richard Dassonville Distributeur
Marylène Dastugue Secrétaire de Production
Michelle de Broca Productrice
Jean Deruyter Exploitant
Jean-Michel Desmet 1^{er} assistant réalisateur
André Domage Directeur de la photo
Françoise Dorin Actrice, romancière
Guillaume Dufour Exploitant
Jean-Pierre Fizet Photographe de plateau
Xavier Gallin Journaliste Cinéma
Pierre Gaspard-Huit Réalisateur
Arnaud Giovaninetti Acteur
Johnny Hallyday Acteur, chanteur
Pierre Henry Compositeur de musique
Robert Hirsch Acteur
Eléonore Hirt Actrice
Georges Ionesco Spécialiste des transparences - Studios Joinville
Alain Jessua Réalisateur
Jean-Pierre Joris Acteur
Victor Lanoux Acteur
Henri Lassa Producteur et distributeur
Hervé Le Roux Réalisateur et Critique Cinéma
Théo Legitimous Acteur
Philippe Lemoine Affichiste
Maud Linder Réalisatrice
Ariane Litaize Scripte
Joël Magny Critique et historien du cinéma
Catherine Mazières Productrice
Yvonne Monlaur Actrice
Jeanne Moreau Actrice
Alain Mottet Acteur, régisseur général
Jacques Nahum Acteur, réalisateur, scénariste
Véronique Nordey Actrice
Paul Otchakovsky-Laurens Editeur, réalisateur
Christophe Otzenberger Réalisateur
Paul Paviot Réalisateur
Jean Perimony Acteur
Jacques Pinoteau Réalisateur
Matthieu Poirot-Delepech Directeur de la photo
Manuel Pradal Réalisateur, Scénariste
Annette Pradier-Roger Décoratrice, accessoiriste
Catherine Prévart Scripte
Claude Rich Acteur
Jacques Robiolles Acteur, réalisateur
Jean Rochefort Acteur
Roger Knobelspiess Acteur
Michèle Rosier Réalisatrice
Frédérique Ruault-Marcus Chef Maquilleuse
Isabelle Sadoyan Actrice
Gonzague Saint-Bris Ecrivain, fondateur du Festival de Cabourg
Jean-Paul Schwartz Directeur de la photo
Simon Simsi Distributeur, Exploitant
Jean-Marc Thibault Acteur
Jean-Marc Truong Acteur
Jean Valère Réalisateur
Philippe Vecchi Journaliste Cinéma
Blanche Veisberg Actrice
Luce Vigo Actrice, créatrice du Prix Jean Vigo
Guy Villette Chef opérateur son
Annette Wademant Scénariste
Anne Wiazemsky Actrice, réalisatrice, écrivain
Marie-Joséphine Yoyotte Chef Monteuse
Mahmoud Zemmouri Réalisateur, scénariste
Zoé Zurstrassen Scripte



LES FILMS NOMMÉS



LONGS MÉTRAGES

12 JOURS

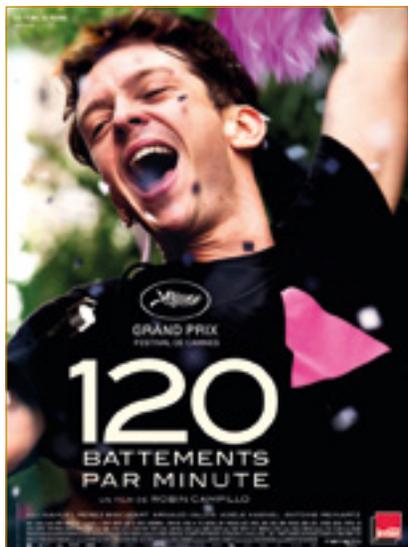


NOMINATION

Meilleur Film Documentaire
réalisé par Raymond Depardon
produit par Claudine Nougaret

Synopsis : Avant 12 jours, les personnes hospitalisées en psychiatrie sans leur consentement sont présentées en audience, d'un côté un juge de l'autre un patient, entre eux naît un dialogue sur le sens du mot liberté et de la vie.

120 BATTEMENTS PAR MINUTE



NOMINATIONS

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Adèle Haenel

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Antoine Reinartz

Meilleur Espoir Masculin
Nahuel Pérez Biscayart

Meilleur Espoir Masculin
Arnaud Valois

Meilleur Scénario Original
Robin Campillo

Meilleure Musique Originale
Arnaud Rebotini

Meilleur Son
Julien Sicart, Valérie de Loof,
Jean-Pierre Laforce

Meilleure Photo
Jeanne Lapoirie

Meilleur Montage
Robin Campillo

Meilleurs Costumes
Isabelle Pannetier

Meilleurs Décors
Emmanuelle Duplay

Meilleure Réalisation
Robin Campillo

Meilleur Film
produit par Hugues Charbonneau,
Marie-Ange Luciani
réalisé par Robin Campillo

Synopsis : Début des années 90. Alors que le sida tue depuis près de dix ans, les militants d'Act Up-Paris multiplient les actions pour lutter contre l'indifférence générale. Nouveau venu dans le groupe, Nathan va être bouleversé par la radicalité de Sean.

NOMINATION

Meilleur Film Documentaire

réalisé par Stéphane de Freitas, Ladj Ly
produit par Harry Tordjman, Anna Tordjman



Synopsis : Chaque année à l'Université de Saint-Denis se déroule le concours Eloquentia, qui vise à élire « le meilleur orateur du 93 ». Des étudiants de cette université issus de tout cursus, décident d'y participer et s'y préparent grâce à des professionnels (avocats, slameurs, metteurs en scène...) qui leur enseignent le difficile exercice de la prise de parole en public. Au fil des semaines, ils vont apprendre les ressorts subtils de la rhétorique, et vont s'affirmer, se révéler aux autres, et surtout à eux-mêmes. Munis de ces armes, Leila, Elhadj, Eddy et les autres, s'affrontent et tentent de remporter ce concours pour devenir « le meilleur orateur du 93 ».

L'ATELIER

NOMINATION

Meilleure Actrice

Marina Foïs



Synopsis : La Ciotat, été 2016. Antoine a accepté de suivre un atelier d'écriture où quelques jeunes en insertion doivent écrire un roman noir avec l'aide d'Olivia, une romancière connue. Le travail d'écriture va faire ressurgir le passé ouvrier de la ville, son chantier naval fermé depuis 25 ans, toute une nostalgie qui n'intéresse pas Antoine. Davantage connecté à l'anxiété du monde actuel, il va s'opposer rapidement au groupe et à Olivia, que la violence du jeune homme va alarmer autant que séduire.

AU REVOIR LÀ-HAUT



NOMINATIONS

Meilleur Acteur
Albert Dupontel

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Mélanie Thierry

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Niels Arestrup

Meilleur Acteur dans un Second Rôle
Laurent Lafitte

Meilleure Adaptation
Albert Dupontel, Pierre Lemaitre

Meilleure Musique Originale
Christophe Julien

Meilleur Son
Jean Minondo, Gurwal Coïc-Gallas,
Cyril Holtz, Damien Lazzerini

Meilleure Photo
Vincent Mathias

Meilleur Montage
Christophe Pinel

Meilleurs Costumes
Mimi Lempicka

Meilleurs Décors
Pierre Quefféléan

Meilleure Réalisation
Albert Dupontel

Meilleur Film
produit par Catherine Bozorgan
réalisé par Albert Dupontel

Synopsis : Novembre 1919. Deux rescapés des tranchées, l'un dessinateur de génie, l'autre modeste comptable, décident de monter une arnaque aux monuments aux morts. Dans la France des années folles, l'entreprise va se révéler aussi dangereuse que spectaculaire...

AVA

NOMINATION

Meilleure Actrice dans un Second Rôle
Laure Calamy



Synopsis : Ava, 13 ans, est en vacances au bord de l'océan quand elle apprend qu'elle va perdre la vue plus vite que prévu. Sa mère décide de faire comme si de rien n'était pour passer le plus bel été de leur vie. Ava affronte le problème à sa manière. Elle vole un grand chien noir qui appartient à un jeune homme en fuite...

BARBARA

NOMINATIONS

Meilleure Actrice

Jeanne Balibar

Meilleur Montage

François Gedigier

Meilleur Scénario Original

Mathieu Amalric, Philippe Di Folco

Meilleur Son

Olivier Mauvezin, Nicolas Moreau,
Stéphane Thiébaud

Meilleure Photo

Christophe Beaucarne

Meilleurs Costumes

Pascaline Chavanne

Meilleurs Décors

Laurent Baude

Meilleure Réalisation

Mathieu Amalric

Meilleur Film

produit par Patrick Godeau
réalisé par Mathieu Amalric



Synopsis : Une actrice va jouer Barbara, le tournage va commencer bientôt. Elle travaille son personnage, la voix, les chansons, les partitions, les gestes, le tricot, les scènes à apprendre, ça va, ça avance, ça grandit, ça l'envahit même. Le réalisateur aussi travaille, par ses rencontres, par les archives, la musique, il se laisse submerger, envahir comme elle, par elle.

LE BRIO

NOMINATIONS

Meilleur Acteur

Daniel Auteuil

Meilleur Espoir Féminin

Camélia Jordana

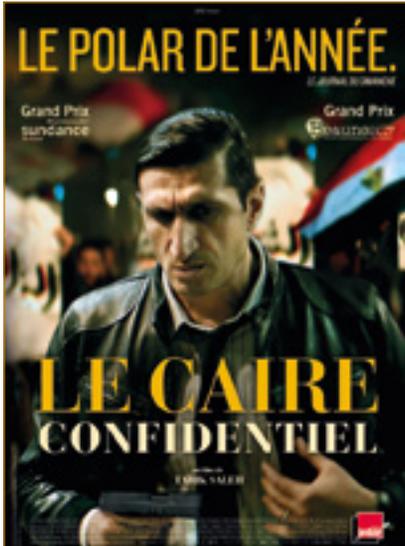
Meilleur Film

produit par Dimitri Rassam, Benjamin Elalouf
réalisé par Yvan Attal



Synopsis : Neïla Salah a grandi à Créteil et rêve de devenir avocate. Inscrite à la grande université parisienne d'Assas, elle se confronte dès le premier jour à Pierre Mazard, professeur connu pour ses provocations et ses dérapages. Pour se racheter une conduite, ce dernier accepte de préparer Neïla au prestigieux concours d'éloquence. À la fois cynique et exigeant, Pierre pourrait devenir le mentor dont elle a besoin... Encore faut-il qu'ils parviennent tous les deux à dépasser leurs préjugés.

LE CAIRE CONFIDENTIEL



NOMINATION

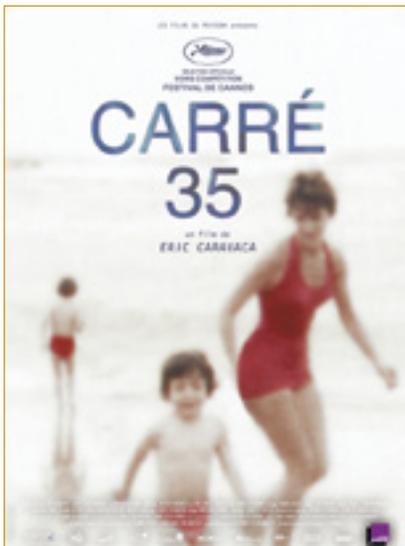
Meilleur Film Étranger

réalisé par Tarik Saleh

distribution France MEMENTO FILMS DISTRIBUTION

Synopsis : Le Caire, janvier 2011, quelques jours avant le début de la révolution. Une jeune chanteuse est assassinée dans une chambre d'un des grands hôtels de la ville. Noureddine, inspecteur revêché chargé de l'enquête, réalise au fil de ses investigations que les coupables pourraient bien être liés à la garde rapprochée du président Moubarak.

CARRÉ 35



NOMINATION

Meilleur Film Documentaire

réalisé par Eric Caravaca

produit par Laetitia Gonzalez, Yaël Fogiel

Synopsis : Carré 35 est un lieu qui n'a jamais été nommé dans ma famille ; c'est l'emplacement de la concession où se trouve le caveau de ma sœur aînée, morte à l'âge de trois ans. Cette sœur dont on ne m'a rien dit ou presque, et dont mes parents n'avaient curieusement gardé aucune photographie. C'est pour combler cette absence d'image que j'ai entrepris ce film. Croyant simplement dérouler le fil d'une vie oubliée, j'ai ouvert une porte dérobée sur un vécu que j'ignorais, sur cette mémoire inconsciente qui est en chacun de nous et qui fait ce que nous sommes.

DJANGO

NOMINATION

Meilleur Acteur

Reda Kateb



Synopsis : À Paris en 1943 sous l'occupation, le musicien Django Reinhardt est au sommet de son art. Guitariste génial et insouciant, au swing aérien, il triomphe dans les grandes salles de spectacle alors qu'en Europe ses frères tziganes sont persécutés. Ses affaires se gâtent lorsque la propagande nazie veut l'envoyer jouer en Allemagne pour une série de concerts...

DUNKERQUE

NOMINATION

Meilleur Film Étranger

réalisé par Christopher Nolan

distribution France WARNER BROS



Synopsis : Le récit de la fameuse évacuation des troupes alliées de Dunkerque en mai 1940.

L'ÉCHANGE DES PRINCESSES



NOMINATION

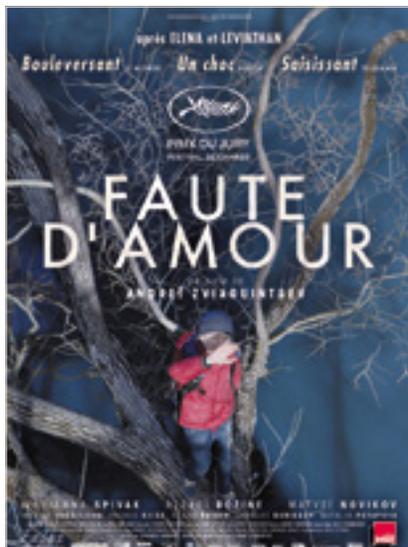
Meilleur Film Étranger

réalisé par Marc Dugain

coproduction France HIGH SEA PRODUCTION (Patrick André)

Synopsis : 1721. Une idée audacieuse germe dans la tête de Philippe d'Orléans, Régent de France... Louis XV, 11 ans, va bientôt devenir Roi et un échange de princesses permettrait de consolider la paix avec l'Espagne, après des années de guerre qui ont laissé les deux royaumes exsangues. Il marie donc sa fille, Mlle de Montpensier, 12 ans, à l'héritier du trône d'Espagne, et Louis XV doit épouser l'Infante d'Espagne, Anna Maria Victoria, âgée de 4 ans. Mais l'entrée précipitée dans la cour des Grands de ces jeunes princesses, sacrifiées sur l'autel des jeux de pouvoirs, aura raison de leur insouciance...

FAUTE D'AMOUR



NOMINATION

Meilleur Film Étranger

réalisé par Andreï Zviaguintsev

coproduction France WHY NOT PRODUCTIONS

(Pascal Caucheteux, Grégoire Sorlat)

Synopsis : Boris et Genia sont en train de divorcer. Ils se disputent sans cesse et enchaînent les visites de leur appartement en vue de le vendre. Ils préparent déjà leur avenir respectif : Boris est en couple avec une jeune femme enceinte et Genia fréquente un homme aisé qui est prêt à l'épouser... Aucun des deux ne semble avoir d'intérêt pour Aliocha, leur fils de 12 ans. Jusqu'à ce qu'il disparaisse.

LES GARDIENNES

NOMINATIONS

Meilleur Espoir Féminin

Iris Bry

Meilleure Adaptation

Xavier Beauvois, Frédérique Moreau, Marie-Julie Maille

Meilleure Photo

Caroline Champetier

Meilleurs Costumes

Anaïs Romand



Synopsis : 1915. Les hommes sont au front et les femmes ont dû s'improviser gardiennes des fermes.

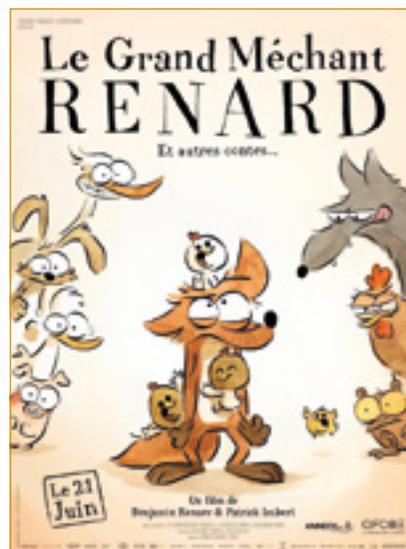
Une mère, Hortense, travailleuse infatigable, embauche Francine, une jeune femme de l'assistance publique pour la seconder car sa propre fille Solange, rechigne à se soumettre. Entre Hortense et Francine, un respect et une reconnaissance mutuels s'établissent d'emblée. Mais pour sauver la cohésion de sa famille, Hortense va devoir sacrifier la jeune femme et en payer le prix...

LE GRAND MÉCHANT RENARD ET AUTRES CONTES...

NOMINATION

Meilleur Film d'Animation

réalisé par Benjamin Renner, Patrick Imbert
produit par Damien Brunner, Didier Brunner



Synopsis : Ceux qui pensent que la campagne est un lieu calme et paisible se trompent, on y trouve des animaux particulièrement agités, un Renard qui se prend pour une poule, un Lapin qui fait la cigogne et un Canard qui veut remplacer le Père Noël. Si vous voulez prendre des vacances, passez votre chemin...

GRAVE



NOMINATIONS

Meilleur Espoir Féminin

Garance Marillier

Meilleur Scénario Original

Julia Ducournau

Meilleure Musique Originale

Jim Williams

Meilleur Son

Mathieu Descamps, Séverin Favriau, Stéphane Thiébaud

Meilleure Réalisation

Julia Ducournau

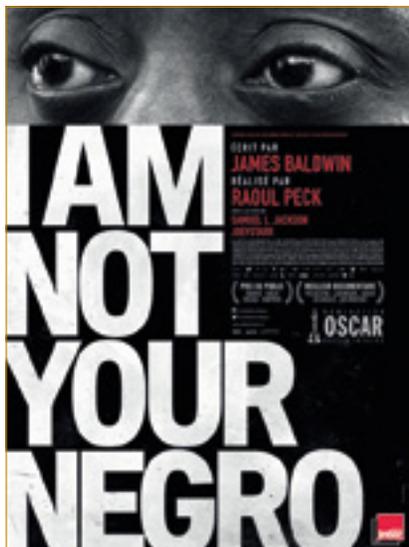
Meilleur Premier Film

réalisé par Julia Ducournau

produit par Jean des Forêts, Julie Gayet, Nadia Turincev

Synopsis : Dans la famille de Justine, 16 ans, tout le monde est vétérinaire, et végétarien. Dès son premier jour à l'école vétérinaire, Justine dévie radicalement des principes familiaux et mange de la viande. Les conséquences ne tardent pas et Justine révèle alors sa véritable nature.

I AM NOT YOUR NEGRO



NOMINATION

Meilleur Film Documentaire

réalisé par Raoul Peck

produit par Rémi Grellety, Raoul Peck

Synopsis : À travers les propos et les écrits de l'écrivain noir américain James Baldwin, Raoul Peck propose un film qui revisite les luttes sociales et politiques des Afro-Américains au cours de ces dernières décennies. Une réflexion intime sur la société américaine, en écho à la réalité française. Les mots de James Baldwin sont lus par Samuel L. Jackson.

JALOUSE

NOMINATION

Meilleure Actrice

Karin Viard



Synopsis : Nathalie Pêcheux, professeure de lettres divorcée, passe quasiment du jour au lendemain de mère attentionnée à jalouse maladive. Si sa première cible est sa ravissante fille de 18 ans, Mathilde, danseuse classique, son champ d'action s'étend bientôt à ses amis, ses collègues, voire son voisinage... Entre comédie grinçante et suspense psychologique, la bascule inattendue d'une femme.

JEUNE FEMME

NOMINATIONS

Meilleur Espoir Féminin

Laetitia Dosch

Meilleur Premier Film

réalisé par Léonor Serraille

produit par Sandra da Fonseca



Synopsis : Un chat sous le bras, des portes closes, rien dans les poches, voici Paula, de retour à Paris après une longue absence. Au fil des rencontres, la jeune femme est bien décidée à prendre un nouveau départ. Avec panache.

LA LA LAND



NOMINATION

Meilleur Film Étranger
réalisé par Damien Chazelle
distribution France SND

Synopsis : Au cœur de Los Angeles, une actrice en devenir prénommée Mia sert des cafés entre deux auditions. De son côté, Sebastian, passionné de jazz, joue du piano dans des clubs miteux pour assurer sa subsistance. Tous deux sont bien loin de la vie rêvée à laquelle ils aspirent... Le destin va réunir ces doux rêveurs, mais leur coup de foudre résistera-t-il aux tentations, aux déceptions, et à la vie trépidante d'Hollywood ?

MARVIN OU LA BELLE ÉDUCATION



NOMINATION

Meilleur Espoir Masculin
Finnegan Oldfield

Synopsis : Martin Clément, né Marvin Bijou, a fui. Il a fui son petit village des Vosges. Il a fui sa famille, la tyrannie de son père, la résignation de sa mère. Il a fui l'intolérance et le rejet, les brimades auxquelles l'exposait tout ce qui faisait de lui un garçon « différent ». Envers et contre tout, il s'est quand même trouvé des alliés. D'abord, Madeleine Clément, la principale du collège qui lui a fait découvrir le théâtre, et dont il empruntera le nom pour symbole de son salut. Et puis Abel Pinto, le modèle bienveillant qui l'encouragera à raconter sur scène toute son histoire. Marvin devenu Martin va prendre tous les risques pour créer ce spectacle qui, au-delà du succès, achèvera de le transformer.

MONSIEUR & MADAME ADELMAN

NOMINATIONS

Meilleure Actrice

Doria Tillier

Meilleur Premier Film

réalisé par Nicolas Bedos

produit par François Kraus, Denis Pineau-Valencienne



Synopsis : Comment Sarah et Victor ont-ils fait pour se supporter pendant plus de 45 ans ? Qui était vraiment cette femme énigmatique vivant dans l'ombre de son mari ? Amour et ambition, trahisons et secrets nourrissent cette odyssée d'un couple hors du commun, traversant avec nous petite et grande histoire du dernier siècle.

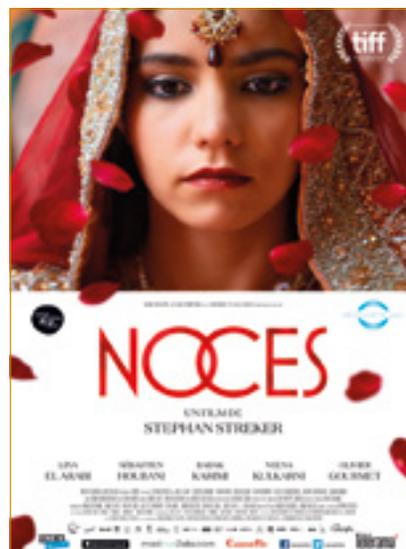
NOCES

NOMINATION

Meilleur Film Étranger

réalisé par Stephan Streker

coproduction France FORMOSA PRODUCTIONS (Michaël Goldberg, Boris Van Gils)



Synopsis : Zahira, belgo-pakistanaise de dix-huit ans, est très proche de chacun des membres de sa famille jusqu'au jour où on lui impose un mariage traditionnel. Ecartelée entre les exigences de ses parents, son mode de vie occidental et ses aspirations de liberté, la jeune fille compte sur l'aide de son grand frère et confident, Amir.

NUMÉRO UNE



NOMINATION

Meilleure Actrice

Emmanuelle Devos

Synopsis : Emmanuelle Blachey est une ingénieure brillante et volontaire, qui a gravi les échelons de son entreprise, le géant français de l'énergie, jusqu'au comité exécutif. Un jour, un réseau de femmes d'influence lui propose de l'aider à prendre la tête d'une entreprise du CAC 40. Elle serait la première femme à occuper une telle fonction. Mais dans des sphères encore largement dominées par les hommes, les obstacles d'ordre professionnel et intime se multiplient. La conquête s'annonçait exaltante, mais c'est d'une guerre qu'il s'agit.

PATIENTS



NOMINATIONS

Meilleur Espoir Masculin

Pablo Pauly

Meilleure Adaptation

Grand Corps Malade, Fadette Drouard

Meilleur Premier Film

réalisé par Grand Corps Malade, Mehdi Idir
produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer, Jean-Rachid

Meilleur Film

produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer, Jean-Rachid
réalisé par Grand Corps Malade, Mehdi Idir

Synopsis : D'après le roman de Grand Corps Malade.

Se laver, s'habiller, marcher, jouer au basket, voici ce que Ben ne peut plus faire à son arrivée dans un centre de rééducation suite à un grave accident. Ses nouveaux amis sont tétras, paras, traumatisés crâniens.... Bref, toute la crème du handicap. Ensemble ils vont apprendre la patience. Ils vont résister, se vanner, s'engueuler, se séduire mais surtout trouver l'énergie pour réapprendre à vivre. Patients est l'histoire d'une renaissance, d'un voyage chaotique fait de victoires et de défaites, de larmes et d'éclats de rire, mais surtout de rencontres : on ne guérit pas seul.

PETIT PAYSAN

NOMINATIONS

Meilleur Acteur

Swann Arlaud

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Sara Giraudeau

Meilleur Scénario Original

Claude Le Pape, Hubert Charuel

Meilleure Musique Originale

Myd

Meilleur Montage

Julie Lena, Lilian Corbeille,
Grégoire Pontecaille

Meilleure Réalisation

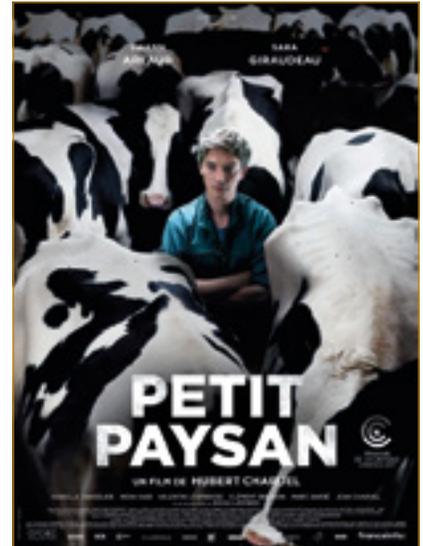
Hubert Charuel

Meilleur Premier Film

réalisé par Hubert Charuel
produit par Stéphanie Bermann,
Alexis Dulguerian

Meilleur Film

produit par Stéphanie Bermann,
Alexis Dulguerian
réalisé par Hubert Charuel



Synopsis : Pierre, la trentaine, est éleveur de vaches laitières. Sa vie s'organise autour de sa ferme, sa sœur vétérinaire et ses parents dont il a repris l'exploitation. Alors que les premiers cas d'une épidémie se déclarent en France, Pierre découvre que l'une de ses bêtes est infectée. Il ne peut se résoudre à perdre ses vaches. Il n'a rien d'autre et ira jusqu'au bout pour les sauver.

LA PROMESSE DE L'AUBE

NOMINATIONS

Meilleure Actrice

Charlotte Gainsbourg

Meilleure Adaptation

Eric Barbier, Marie Eynard

Meilleurs Costumes

Catherine Bouchard

Meilleurs Décors

Pierre Renson



Synopsis : De son enfance difficile en Pologne en passant par son adolescence sous le soleil de Nice, jusqu'à ses exploits d'aviateur en Afrique pendant la Seconde Guerre Mondiale... Romain Gary a vécu une vie extraordinaire. Mais cet acharnement à vivre mille vies, à devenir un grand homme et un écrivain célèbre, c'est à Nina, sa mère, qu'il le doit. C'est l'amour fou de cette mère attachante et excentrique qui fera de lui un des romanciers majeurs du XXe siècle, à la vie pleine de rebondissements, de passions et de mystères. Mais cet amour matériel sans bornes sera aussi son fardeau pour la vie... Le film "La Promesse de l'aube" est l'adaptation cinématographique du roman culte de Romain Gary.

LE REDOUTABLE



NOMINATIONS

Meilleur Acteur

Louis Garrel

Meilleure Adaptation

Michel Hazanavicius

Meilleure Photo

Guillaume Schiffman

Meilleurs Décors

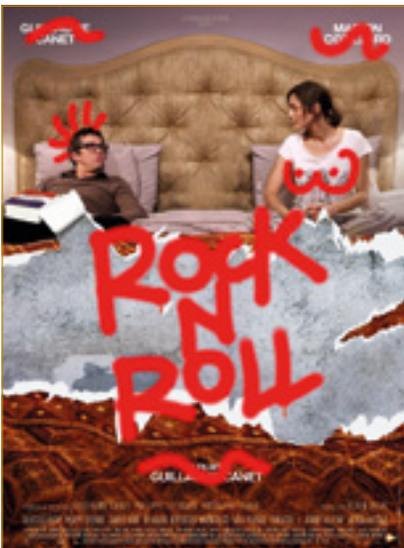
Christian Marti

Meilleure Réalisation

Michel Hazanavicius

Synopsis : Paris 1967. Jean-Luc Godard, le cinéaste le plus en vue de sa génération, tourne La Chinoise avec la femme qu'il aime, Anne Wiazemsky, de 20 ans sa cadette. Ils sont heureux, amoureux, séduisants, ils se marient. Mais la réception du film à sa sortie enclenche chez Jean-Luc une remise en question profonde. Mai 68 va amplifier le processus, et la crise que traverse Jean Luc, de conflits en malentendus, va le transformer profondément.

ROCK'N ROLL



NOMINATION

Meilleur Acteur

Guillaume Canet

Synopsis : Guillaume Canet, 43 ans, est épanoui dans sa vie, il a tout pour être heureux... Sur un tournage, une jolie comédienne de 20 ans va le stopper net dans son élan, en lui apprenant qu'il n'est pas très « Rock », qu'il ne l'a d'ailleurs jamais vraiment été, et pour l'achever, qu'il a beaucoup chuté dans la «liste» des acteurs qu'on aimerait bien se taper... Sa vie de famille avec Marion, son fils, sa maison de campagne, ses chevaux, lui donnent une image ringarde et plus vraiment sexy... Guillaume a compris qu'il y a urgence à tout changer. Et il va aller loin, très loin, sous le regard médusé et impuissant de son entourage.

SAHARA

NOMINATION

Meilleur Film d'Animation

réalisé par Pierre Coré
produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer, Pierre Coré, Christian Ronget,
Michel Cortey



Synopsis : Lassés d'être les souffre-douleurs de leur communauté, Ajar le serpent et son pote Pitt le scorpion décident de tenter leur chance dans l'oasis voisine où vit la haute bourgeoisie du désert saharien et d'y retrouver Eva, une belle serpente dont Ajar est tombé fou amoureux. C'est le début de folles aventures qui les amèneront à traverser le désert à la poursuite de l'amour et plus encore à la découverte d'eux-mêmes...

LE SENS DE LA FÊTE

NOMINATIONS

Meilleur Acteur

Jean-Pierre Bacri

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

Gilles Lellouche

Meilleur Acteur dans un Second Rôle

Vincent Macaigne

Meilleur Espoir Féminin

Eye Haïdara

Meilleur Espoir Masculin

Benjamin Lavernhe

Meilleur Scénario Original

Eric Toledano, Olivier Nakache

Meilleur Son

Pascal Armant, Selim Azzazi,
Jean-Paul Hurier

Meilleur Montage

Dorian Rigal Ansous

Meilleure Réalisation

Eric Toledano, Olivier Nakache

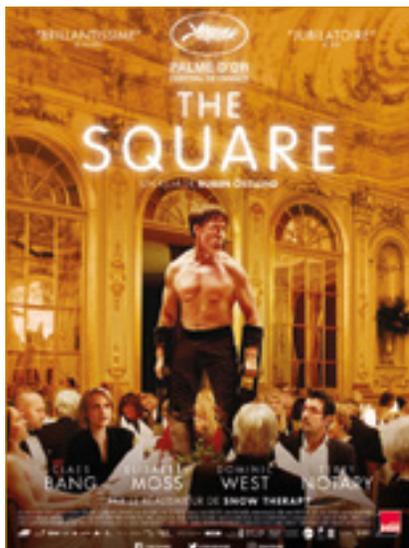
Meilleur Film

produit par Nicolas Duval Adassovsky,
Yann Zenou, Laurent Zeitoun
réalisé par Eric Toledano,
Olivier Nakache



Synopsis : Max est traiteur depuis trente ans. Des fêtes il en a organisé des centaines, il est même un peu au bout du parcours. Aujourd'hui c'est un sublime mariage dans un château. Comme d'habitude, Max a tout coordonné: il a recruté sa brigade de serveurs, de cuisiniers, de plongeurs, il a conseillé un photographe, réservé l'orchestre. Tous les ingrédients sont réunis pour que cette fête soit réussie. Mais la loi des séries va bouleverser un planning sur le fil où chaque moment risque de se transformer en désastre. Des préparatifs à l'aube, nous allons vivre les coulisses de cette soirée à travers le regard de ceux qui travaillent et qui devront compter sur leur qualité commune: Le sens de la fête.

THE SQUARE



NOMINATION

Meilleur Film Étranger

réalisé par Ruben Östlund

coproduction France SOCIÉTÉ PARISIENNE DE PRODUCTION (Philippe Bober)

Synopsis : Christian est un père divorcé qui aime consacrer du temps à ses deux enfants.

Conservateur apprécié d'un musée d'art contemporain, il fait aussi partie de ces gens qui roulent en voiture électrique et soutiennent les grandes causes humanitaires. Il prépare sa prochaine exposition, intitulée « The Square », autour d'une installation incitant les visiteurs à l'altruisme et leur rappelant leur devoir à l'égard de leurs prochains. Mais il est parfois difficile de vivre en accord avec ses valeurs : quand Christian se fait voler son téléphone portable, sa réaction ne l'honore guère... Au même moment, l'agence de communication du musée lance une campagne surprenante pour The Square : l'accueil est totalement inattendu et plonge Christian dans une crise existentielle.

UN BEAU SOLEIL INTÉRIEUR



NOMINATION

Meilleure Actrice

Juliette Binoche

Synopsis : Isabelle, divorcée, un enfant, cherche un amour. Enfin un vrai amour.

LA VILLA

NOMINATION

Meilleure Actrice dans un Second Rôle

Anaïs Demoustier



Synopsis : Dans une calanque près de Marseille, au creux de l'hiver, Angèle, Joseph et Armand, se rassemblent autour de leur père vieillissant. C'est le moment pour eux de mesurer ce qu'ils ont conservé de l'idéal qu'il leur a transmis, du monde de fraternité qu'il avait bâti dans ce lieu magique, autour d'un restaurant ouvrier dont Armand, le fils aîné, continue de s'occuper. Lorsque de nouveaux arrivants venus de la mer vont bouleverser leurs réflexions...

VISAGES VILLAGES

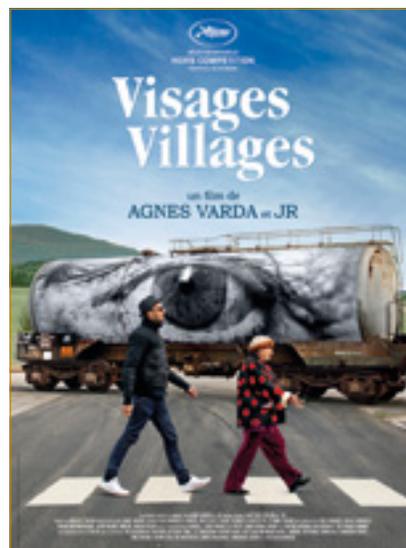
NOMINATIONS

Meilleure Musique Originale

Matthieu Chedid

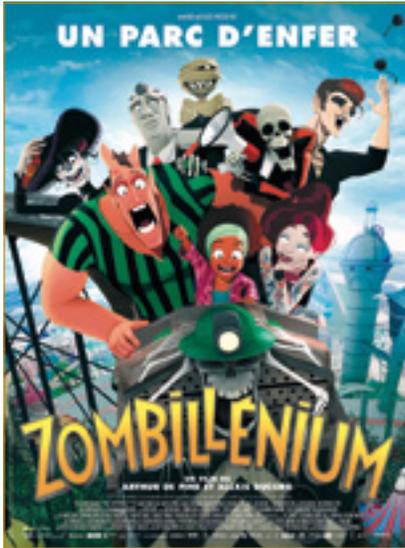
Meilleur Film Documentaire

réalisé par Agnès Varda, JR
produit par Rosalie Varda



Synopsis : Agnès Varda et JR ont des points communs : passion et questionnement sur les images en général et plus précisément sur les lieux et les dispositifs pour les montrer, les partager, les exposer. Agnès a choisi le cinéma. JR a choisi de créer des galeries de photographies en plein air. Quand Agnès et JR se sont rencontrés en 2015, ils ont aussitôt eu envie de travailler ensemble, tourner un film en France, loin des villes, en voyage avec le camion photographique de JR. Hasard des rencontres ou projets préparés, ils sont allés vers les autres, les ont écoutés, photographiés et parfois affichés. Le film raconte aussi l'histoire de leur amitié qui a grandi au cours du tournage, entre surprises et taquineries, en se riant de leurs différences.

ZOMBILLÉNIUM

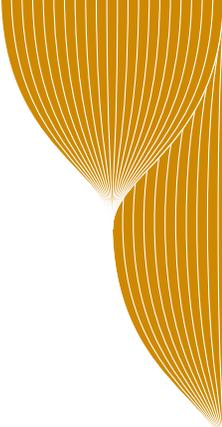


NOMINATION

Meilleur Film d'Animation

réalisé par Arthur de Pins, Alexis Ducord
produit par Henri Magalon, Léon Perahia

Synopsis : Parc d'attractions peuplé de vrais monstres, Zombillénium accueille l'aventure d'Hector, un humain contrôleur des normes qui est sur le point de fermer l'établissement. Francis, le Vampire Directeur du Parc n'a d'autre choix que de l'embaucher pour éviter qu'Hector ne révèle la véritable identité des monstres. Désireux de revoir sa fille vivant à l'extérieur, Hector fera tout pour échapper à ses nouveaux collègues Zombies, Loups-Garous et Vampires. Alors qu'il était venu pour tout fermer, Hector ne pourrait-il pas devenir la nouvelle attraction phare de Zombillénium ?

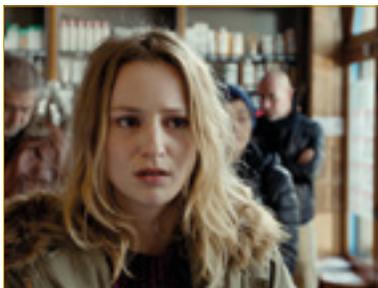


LES FILMS
NOMMÉS
COURTS MÉTRAGES

Films nommés pour le

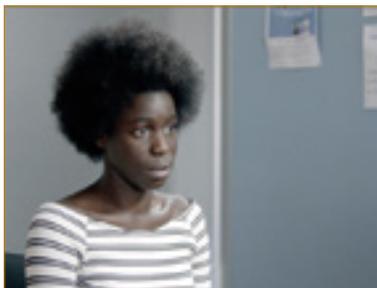
CÉSAR DU MEILLEUR FILM DE COURT MÉTRAGE

LES BIGORNEAUX



réalisé par Alice Vial
produit par Jonathan Hazan

LE BLEU BLANC ROUGE DE MES CHEVEUX



réalisé par Josza Anjembe
produit par Nelson Ghrénassia,
Gabriel Festoc

DEBOUT KINSHASA !



réalisé par Sébastien Maitre
produit par Laura Townsend

MARLON



réalisé par Jessica Palud
produit par Sylvain Lagrillère, Lucas Tothe

LES MISÉRABLES



réalisé par Ladj Ly
produit par Toufik Ayadi, Christophe Barral

Films nommés pour le
**CÉSAR DU MEILLEUR FILM D'ANIMATION
(COURT MÉTRAGE)**

**LE FUTUR SERA
CHAUVE**



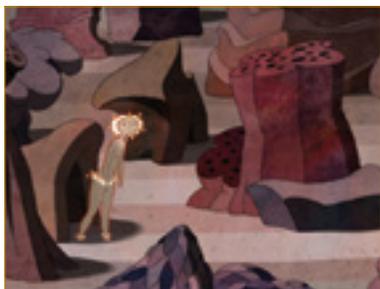
réalisé par Paul Cabon
produit par Yann Legay

**I WANT PLUTO
TO BE A PLANET
AGAIN**



réalisé par Marie Amachoukeli, Vladimir Mavounia-Kouka
produit par Nicolas Schmerkin

**LE JARDIN
DE MINUIT**

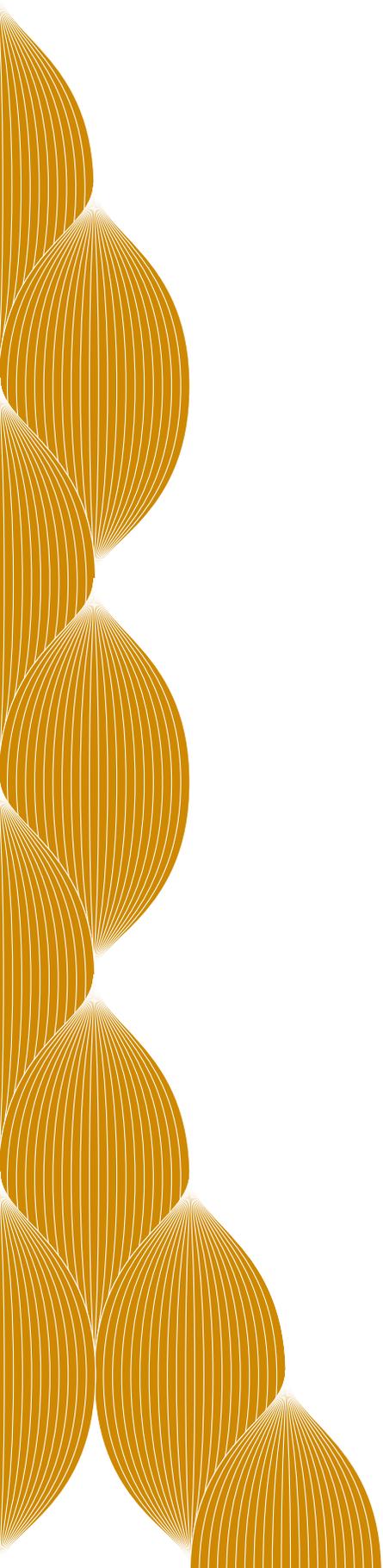


réalisé par Benoît Chieux
produit par Ron Dyens

PÉPÉ LE MORSE

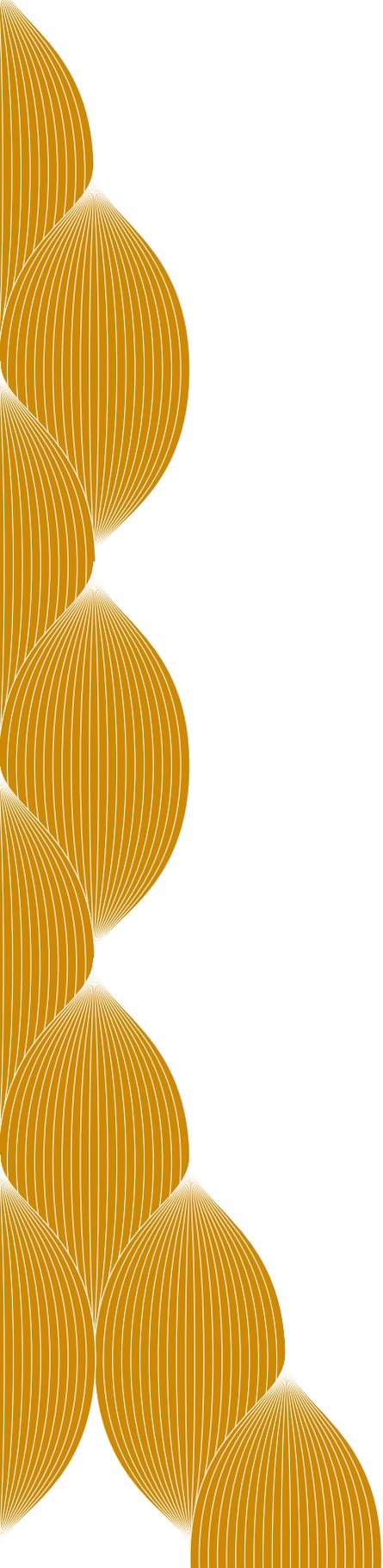


réalisé par Lucrece Andreae
produit par Jérôme Barthélemy, Daniel Sauvage



les
ACTIONS
de l'Académie des César







SOMMAIRE

CÉSAR & TECHNIQUES	p. 73
LES RÉVÉLATIONS	p. 75
GROS PLAN SUR LES NOMMÉS	p. 77
DÎNER DES PRODUCTEURS	p. 79
LE SOIR DE LA CÉRÉMONIE	p. 81
LES NUITS EN OR	p. 83



CÉSAR

& TECHNIQUES

S'il existe des festivals et des prix pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs, seules les Académies de Cinéma distinguent les métiers dits « techniques », reconnaissant ainsi le rôle décisif joué par l'ensemble de celles et ceux que l'on appelle les « techniciens du cinéma ».

La Soirée

L'Académie donne chaque année une soirée en l'honneur des métiers techniques du cinéma distingués par les César, et des sociétés de prestations techniques de la filière.

Organisée en partenariat avec la FICAM et le Groupe AUDIENS, cette soirée à laquelle étaient conviés les 1056 technicien(ne)s éligibles aux César Techniques 2018 ainsi que les 167 directeur(rice)s de production des films éligibles au César du Meilleur Film 2018, a eu lieu mardi 9 janvier 2018 au « Pavillon Cambon ».

Le Trophée et le Prix de l'Innovation

À l'occasion de cette soirée, l'Académie a remis le Trophée César & Techniques et le Prix de l'Innovation César & Techniques pour souligner les liens étroits qui unissent les professionnels du cinéma à leurs prestataires techniques.

Parmi les neuf entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les 1056 technicien(ne)s éligibles aux César Techniques 2018 ainsi que les 167 directeur(rice)s de production des films éligibles au César du Meilleur Film 2018, ont attribué le Trophée César & Techniques 2018 à la société MIKROS IMAGE TECHNICOLOR, représentée par Gilles Gaillard, Directeur Général.

Parmi les quatre entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les 112 dirigeants des entreprises adhérentes de la FICAM ont attribué le Prix de l'Innovation César & Techniques 2018 à la société SETKEEPER représentée par Octave Bory-Bert, Président.

Le Guide et la Mosaïque

Le Guide César & Techniques 2018 répertorie l'ensemble des professionnels éligibles pour les cinq César 2018 de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes, et du Montage, ainsi que les prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

Il est complété par sa déclinaison photo numérique, la Mosaïque, sous forme de kaleïdoscope des portraits des techniciennes et techniciens qui se sont prêtés au jeu.

La Mosaïque ainsi que le Guide César & Techniques 2018 ont été mis en ligne le soir même sur le site de l'Académie des César.

CÉSAR & TECHNIQUES

est organisé en partenariat avec la FICAM et le Groupe AUDIENS
www.academie-cinema.org / www.ficam.fr / www.audiens.org



36 ACTEURS
720 ORTEILS
ET PETITS DOIGTS

Film réalisé par Deniz Gamze Ergüven
pour Les Révélation 2018

LES RÉVÉLATIONS

Ce sont les 36 comédiennes et comédiens sur lesquels le Comité Révélations de l'Académie a voulu attirer l'attention des membres de l'Académie, afin de faciliter leur vote du premier tour, sans caractère d'obligation, pour les César du Meilleur Espoir Féminin et du Meilleur Espoir Masculin.

C'est avec son nouveau Partenaire Officiel la Maison CHANEL que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a organisé le projet « Révélations », qui a pour vocation de mettre en lumière ces jeunes artistes interprètes, parmi lesquels se trouvent peut-être celles ou ceux qui incarneront le cinéma français de demain.

Le Film

Le Film des Révélations 2018 a été réalisé par Deniz Gamze Ergüven. Il a été diffusé dans plus de 400 salles de cinéma en France du 17 au 30 janvier 2018, avec le soutien des salles de cinéma UGC.

L'Expo Photo et l'Album Collector

Deniz Gamze Ergüven a également réalisé un travail photographique autour de ces jeunes interprètes qui a été dévoilé le lundi 15 janvier 2018 au Petit Palais lors du Dîner des Révélations et a fait l'objet d'un Album Collector numéroté, offert à tous les invités du dîner.

Le Dîner des Révélations

À l'issue du vernissage, les Révélations ont été reçues accompagné(e)s des parrains et marraines de cinéma qu'elles s'étaient choisies, au dîner donné au sein du Petit Palais.

LE PROJET RÉVÉLATIONS

est organisé en partenariat avec CHANEL,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma
www.academie-cinema.org / www.chanel.com



ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA - LES CÉSAR
Certificat de Nomination pour les Césars 2017
Chasse Royale
Meilleur Film de Court Métrage
Alba Romane Guerzet

Meilleur Film
Marc Aboué Crémillet

B

GROS PLAN SUR LES NOMMÉS

L'Académie organise depuis l'annonce des nominations jusqu'au soir de la Cérémonie plusieurs actions qui sont spécifiquement dédiées aux nommés :

Paroles de Nommés

Dès l'annonce des nominations, l'Académie a lancé la réalisation d'une bande-annonce, pour l'ensemble des actrices et des acteurs nommés aux César d'Interprétation, montée à partir d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés.

Pour tous les nommés dans les autres catégories, l'Académie leur a proposé un entretien avec l'un des deux journalistes choisis à cet effet par l'Académie, Danièle Heymann et Christophe d'Yvoire, tout autant passionnés par les films que par celles et ceux qui les font.

Ces vidéos ont été mises en ligne sur le site de l'Académie, en accès libre, à partir du samedi 10 février.

Déjeuner des Nommés

Samedi 10 février, tous les nommés étaient invités par le Président et les membres du Conseil de l'Académie à se retrouver au Fouquet's pour un déjeuner informel.

Chacun d'entre eux a reçu à cette occasion son Certificat Officiel de Nomination ainsi que le Mémo du Nommé (Comment ai-je été distingué ? Qui connaît les résultats ? Que se passe-t-il le soir de la Cérémonie ? Comment se déroule mon éventuel parcours de lauréat ? Est-ce que je fais dorénavant partie de l'Académie ?...).

C'est aussi lors de ce déjeuner qu'a eu lieu la Photo des 25, qui réunit l'ensemble des nommés aux cinq César Techniques (Costumes, Décors, Montage, Photo, et Son).

Année Cinéma César

Du mercredi 14 au mardi 27 février, tous les films ayant recueilli au moins une nomination aux César 2018 étaient projetés dans les cinémas Le Balzac (du 14 au 20 février) et Les 3 Luxembourg (du 21 au 27 février).

Chaque film disposait de deux séances, attribuées par tirage au sort. Les projections étaient ouvertes au public et gratuites pour les membres de l'Académie.

LE DÉJEUNER DES NOMMÉS

est organisé en partenariat avec le Fouquet's,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma
www.academie-cinema.org / www.lefouquets-paris.com

PRIX
DANIEL TOSCAN
DU PLANTIER

DÎNER DES PRODUCTEURS

Grâce à l'appui fidèle de la BNP PARIBAS, Partenaire Officiel, l'Académie a organisé un dîner en l'honneur des 301 productrices et producteurs de l'année, qui a eu lieu le lundi 26 février 2018, dans les salons de l'Hôtel George V.

Prix Daniel Toscan du Plantier

Producteur de cinéastes majeurs du XX^e siècle comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Films de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des producteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma français.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a créé en 2008 le Prix Daniel Toscan du Plantier. Ce prix distingue la productrice ou le producteur qui a marqué l'année cinématographique. Il a été remis lors du Dîner des Producteurs.

Les Guides de l'Académie

Au cours de l'année, l'Académie recense celles et ceux qui ont fait les films de l'année. Les **Guides de l'Académie**, dont la vocation initiale est de faciliter le vote des membres de l'Académie, regroupent l'ensemble des films sortis en salles en 2017 et deviennent ainsi une base de données et un outil de repérage des compétences au service des professionnels :

Guide Films : sont rassemblés l'ensemble des fiches artistiques et techniques pour les films éligibles au César du Meilleur Film, ainsi que le titre et la réalisation pour les films éligibles au César du Meilleur Film Étranger, et le titre, la réalisation et la production pour les films éligibles au César du Meilleur Film de Court Métrage et éligibles au César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage).

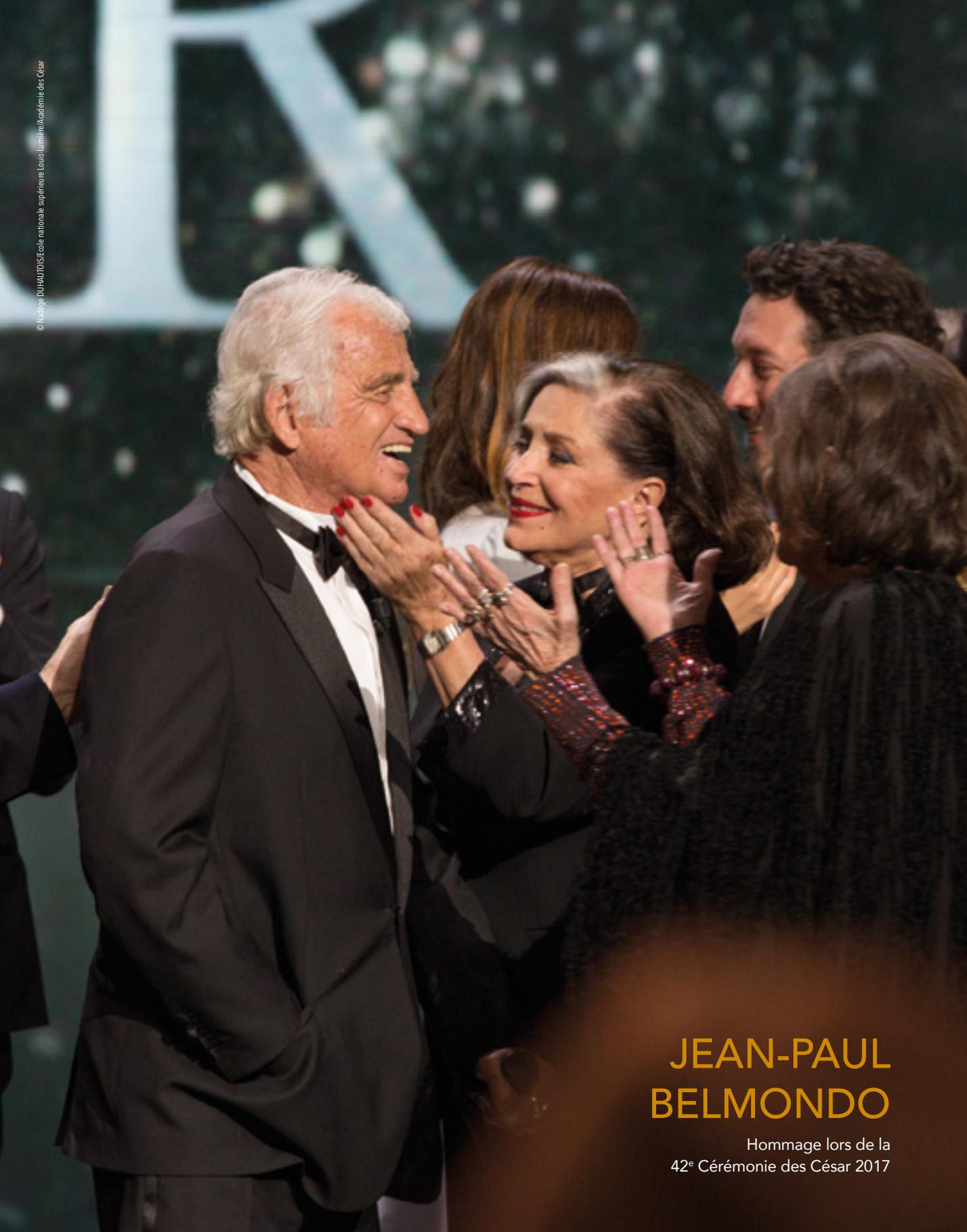
Guide César & Techniques : sont rassemblés les chefs de poste à la Photo, au Son, aux Décors, aux Costumes, et au Montage, éligibles aux César au sens du Règlement de l'Académie, ainsi que les prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

Guide César & Production : sont rassemblés les productrices et producteurs des films éligibles au César du Meilleur Film, avec leur société de production déléguée.

L'ensemble de ces guides sont en accès libre sur le site de l'Académie.

LE DÎNER DES PRODUCTEURS

est organisé en partenariat avec BNP PARIBAS
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma
www.academie-cinema.org / www.bnpparibas.net



JEAN-PAUL BELMONDO

Hommage lors de la
42^e Cérémonie des César 2017



LE SOIR DE LA CÉRÉMONIE

Pour celles et ceux dont vous allez entendre le nom tout à l'heure, la Cérémonie sera le point d'orgue d'une longue attente qui a commencé vers la fin de l'année dernière.

Le dénouement de ce suspense ne durant que le temps d'une phrase, l'Académie propose à tous les nommés, lauréats ou non, de prolonger ensemble cet instant pendant les heures qui suivent la fin de la Cérémonie, et de partager jusqu'au petit matin cette soirée dédiée au cinéma français.

Aux côtés des partenaires de l'Académie, les représentants de tous les corps de métiers du 7^e Art sont invités par le Conseil d'Administration et son Président Alain Terzian, en présence de Françoise Nyssen, Ministre de la Culture, de Vanessa Paradis, Présidente de la Cérémonie, de Penélope Cruz, César d'Honneur, et de Manu Payet, Maître de Cérémonie, à célébrer les talents du cinéma français et tout particulièrement ceux qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

C'est en leur honneur à toutes et à tous que l'Académie organise le Dîner de Gala et La Party.

Le Dîner de Gala

Le Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison des Prix de la production cinématographique française.

Le Dîner de Gala aura lieu au restaurant Le Fouquet's à l'issue de la Cérémonie.

La Party

À ceux qui auront encore les yeux ouverts, l'Académie propose ensuite de terminer la nuit à La Party. Organisée avec la complicité d'Albane Cléret, La Party aura lieu au Queen.

L'occasion pour une grande partie des invités de la Cérémonie, des Nommés et des Lauréats, de conclure ensemble cette 43^e Cérémonie.

LE DÎNER DE GALA

est organisé en partenariat avec le Fouquet's,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma
www.academie-cinema.org / www.lefouquets-paris.com



NUITS EN OR TOURNÉE 2017

37 réalisateurs réunis à l'UNESCO

LES NUITS EN OR

L'Académie organise, en mai et juin 2018, la 12^e Édition des Nuits en Or, grâce à l'appui fidèle de RENAULT, Partenaire Officiel de l'Académie, et avec le soutien du laboratoire HIVENTY, Partenaire Technique. Les Nuits en Or, c'est soutenir la diffusion de courts métrages de cinéastes talentueux du monde entier qui feront le cinéma de demain. C'est aussi leur faire rencontrer leur public et découvrir l'Europe de la culture. En renforçant la coopération entre différentes Académies Nationales de Cinéma, le projet des Nuits en Or œuvre également à resserrer les liens entre les cinématographies du monde.

Le Panorama

Le Panorama est constitué de tous les courts métrages primés dans l'année par les 32 Académies Nationales de Cinéma recensées par l'Académie. Véritable tour d'horizon de la création cinématographique mondiale, ce programme est présenté dans plusieurs grandes villes internationales par l'Académie des César et l'Académie Nationale de Cinéma de chaque pays. Les projections ont lieu durant plusieurs soirées successives. Elles sont ouvertes au public et gratuites.

En 2018, Bruxelles, Lisbonne, Luxembourg, Rome, Athènes, Stockholm, Vienne, São Paulo, Rio de Janeiro, Milan, Naples, Bucarest, Montréal et Paris accueilleront le Panorama. À Paris, le Panorama est présenté durant trois jours du 12 au 14 juin.

La Collection

C'est un programme de courts métrages tiré du Panorama, constitué du César du Meilleur Film de Court Métrage, du César du Meilleur Film d'Animation (Court Métrage), et d'une sélection de courts métrages choisis par le Comité Exploitants Court Métrage de l'Académie à partir de l'ensemble des films qui constituent le Panorama. La Collection est présentée dans les salles de cinéma françaises lors de soirées exceptionnelles dans une vingtaine de villes, du 24 au 26 mai 2018.

La Tournée

L'Académie invite tous les réalisateurs et réalisatrices du Panorama à un voyage de dix jours en Europe dans trois capitales qui projettent le Panorama, pour y accompagner les projections publiques de leur film et rencontrer les professionnels de l'industrie cinématographique.

La Tournée 2018 aura lieu du 4 au 13 juin. Elle commencera par Rome, puis passera par Athènes, pour se terminer à Paris.

Le Dîner de Gala des Nuits en Or

Le lundi 11 juin 2018, l'Académie organise, à l'UNESCO, le Dîner de Gala des Nuits en Or, en l'honneur des réalisatrices et réalisateurs des courts métrages du Panorama, accompagnés de leurs marraines et parrains de cinéma.

LES NUITS EN OR

sont organisées en partenariat avec RENAULT,
Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et avec le parrainage de l'UNESCO
www.academie-cinema.org / www.renault.fr / www.unesco.org



Paris
à vos
pieds!

Fouquet's
Paris

CÉSAR 2018
Partenaire Officiel

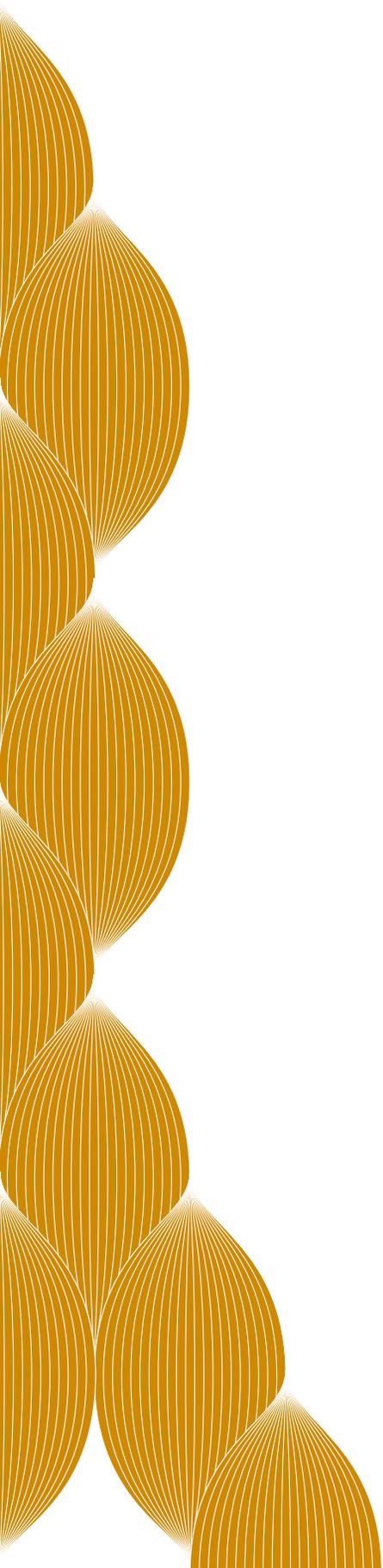


Les lumières se rallument, celles des projecteurs,
braqués sur le nouveau visage de la célèbre brasserie.
Un nouveau visage qui n'occulte en rien ceux, bien connus,
qui ornent ses murs. Au contraire, les murs scintillent d'un nouvel éclat.
A l'aube de la 43^e cérémonie des César, le Fouquet's Paris est fin prêt
pour accueillir et choyer, plus que jamais, les étoiles du cinéma français.

L'ÂME DE PARIS A UNE ADRESSE.

www.lefouquets-paris.com

B
HOTEL BARRIERE
LE FOUQUET'S
PARIS





les
PARTENAIRES
de l'Académie



les
PARTENAIRES
OFFICIELS

Encourager les créateurs dans leurs grandes ambitions, faire de l'audace une marque de fabrique, favoriser le cinéma pour tous et accompagner les festivals sur tout le territoire, toutes ces initiatives nous permettent de faire vivre notre engagement dans la durée.

Cet engagement se matérialise aussi avec notre Pôle spécialisé BNP Paribas Image & Médias et tous les experts qu'il fédère.

Collaborateurs, experts, tous ensemble, nous sommes heureux de cette histoire commune et fiers d'être aux côtés l'Académie des César pour la 14^e année consécutive.

La Maison CHANEL est heureuse de soutenir, pour la première année, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Ce partenariat est l'occasion pour la Maison de réaffirmer ses liens privilégiés avec le cinéma et d'accompagner l'émergence des jeunes talents d'aujourd'hui et de demain.

« Je veux être de ce qui va arriver » se plaisait à dire Gabrielle Chanel.

En apportant son soutien à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, la Maison CHANEL poursuit son engagement envers la création.

Dans les bobines du temps qui s'envole, le film de la Cérémonie des César est devenu - et pas seulement à la télévision - le rendez-vous annuel du cinéma français. Cette fois, en 2018, c'est la 43^e édition : les prix vont être décernés Salle Pleyel et fêtés au Fouquet's sur les Champs Elysées - comme au premier soir en 1976. Barrière, le Groupe dont je suis fier d'être le président, accueille en ami fidèle autant qu'en partenaire historique du premier jour cet événement qui met en avant tous les métiers de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Bravo à leurs talents, leurs audaces et leur amour d'un art qui est celui de la vie. En de multiples images, vérités et émotions par seconde.

À l'instar du cinéma, notre industrie a pour vocation de susciter le rêve. Un film, une voiture : autant d'« obscurs objets de désir » qui cherchent à séduire et capter le regard des hommes et des femmes qui leur donneront vie. Aujourd'hui, le lien qui unit le groupe Renault et le septième art est plus vivant que jamais, incarné par notre engagement passionné et naturel aux côtés de l'Académie des César.



BNP PARIBAS

**MARIE-CLAIRE
CAPOBIANCO**

Membre du Comité Exécutif du
groupe BNP Paribas et Directrice
des Réseaux France



© BNP Paribas - Thomas Lainé / LaCompany

CHANEL

**BRUNO
PAVLOVSKY**

Président des Activités Mode
de CHANEL



© Karl Lagerfeld

Fouquet's

**DOMINIQUE
DESSEIGNE**

Président du groupe Barrière



© Jérémy Saget



RENAULT

**CARLOS
GHOSN**

Président-Directeur Général
du groupe Renault



© DR



les
PARTENAIRES
TECHNIQUES

Experte sur le marché de la protection de films contre le piratage sur Internet, la société Blue Efficience est fière d'être Partenaire Technique des César et de veiller sur les films qui concourent pour les César.

Mandatée par les ayants droit tels que les producteurs, les distributeurs et les chaînes, Blue Efficience supprime la mise à disposition illégal des films au niveau mondial depuis maintenant 10 ans.

Proche des ses clients, la société les accompagne en tant que partenaire dans les évènements majeurs du cinéma européen.



**THIERRY
CHEVILLARD**

Directeur Général
de Blue Efficience



© DR

Hiventy, partenaire historique de l'Académie des César, propose une offre complète de solutions haut de gamme : de la post-production à la restauration image et son, du sous-titrage au doublage ainsi que la distribution tous formats. Présent en France et à l'international, Hiventy réalise la numérisation et la conception de tous les DVD contenus dans le coffret remis aux membres de l'Académie.



**THIERRY
SCHINDELÉ**

Directeur Général de Hiventy



© DR

Le Groupe MPO International propose des solutions créatives pour les marchés du Divertissement et de la Beauté.

Intégrateur de services, nous permettons la diffusion de contenus culturels sous toutes leurs formes à travers les disques que nous fabriquons.

Concepteur et fabricant de solutions packaging, nous offrons à nos partenaires des concepts uniques, véritables écrans pour leurs produits.

Partenaire Technique des César pour la 13^e année consécutive, MPO est heureux et fier de gérer le projet du coffret collector destiné aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma : conception du packaging, fabrication des DVD, co-packing et routage du coffret.



**ALBAN
PINGEOT**

Président du Directoire MPO



© DR



les
PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS

Comme chaque année depuis 2010, c'est avec plaisir et fierté que les étudiants de l'Institut International de l'Image et du Son (3iS) s'engagent auprès de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma dans le cadre d'un partenariat pédagogique.

3iS, premier campus audiovisuel d'Europe et première école privée de cinéma, est reconnue par l'Etat et délivre à ses étudiants un diplôme visé par l'Etat.

Plongés dans un exercice grandeur nature, nos futurs diplômés ont ainsi une occasion unique d'exercer leur savoir-faire au contact des meilleurs professionnels.



**JEAN-CLAUDE
WALTER**

Président du groupe 3iS



© DR

Le Groupe Audiens est heureux d'être partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du cinéma qui, chaque année, honore artistes, techniciens, créateurs, auteurs et producteurs.

Notre mission : protéger ces talents tout au long de leur vie professionnelle, qu'il s'agisse de santé, de prévoyance, de retraite ou d'accompagnement solidaire. Car à l'heure où le monde du cinéma connaît de profondes mutations, pérenniser des régimes sociaux protecteurs et respectueux de leurs spécificités est essentiel, pour que continue de rayonner la création française.



**PATRICK
BÉZIER**

Directeur général
du groupe Audiens



© woytek_konarski

C'est une année exceptionnelle qui vient de s'achever pour le cinéma français. Pour la première fois depuis une décennie, le taux de délocalisation des tournages des films français est inférieur à 20%, confirmant l'efficacité du Crédit d'impôt Cinéma. C'est un succès à pérenniser pour la filière. Nous comptons sur votre soutien pour continuer à faire appel à des équipes françaises et aussi sur l'appui du CNC, qui n'a jamais fait défaut, pour poursuivre cette tendance.

La FICAM se félicite d'être partenaire de l'Académie des César pour cette magnifique soirée, après la mise en avant des talents et savoir-faire reconnus lors de la soirée César & Techniques.



**DIDIER
DIAZ**

Président de la Ficam



© DR

Fondée en 1926 par Louis Lumière et Léon Gaumont, l'ENS Louis-Lumière est partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma depuis 2006. À ce titre, nos étudiant.e.s réalisent des reportages sur l'ensemble des événements organisés par l'Académie, ainsi qu'une photo de groupe mettant à l'honneur les nommé.e.s des 5 César Techniques.

Ce partenariat illustre l'attachement fort de l'École aux métiers du cinéma et plus généralement aux professions de l'image et du son.

Je remercie sincèrement l'Académie pour la confiance qu'elle nous fait depuis tant d'années et je félicite chaleureusement nos ancien.ne.s étudiant.e.s qui, à travers leur talent, leur rigueur et leur présence au générique de centaines de films, contribuent au rayonnement de notre belle École.



**VINCENT
LOWY**

Directeur de l'École nationale
supérieure Louis-Lumière



© Juliette Paulet & Juliette Allérière



les
FOURNISSEURS
OFFICIELS

Baron Philippe de Rothschild France Distribution SAS (RFD), filiale à 100% de Baron Philippe de Rothschild S.A, est spécialisée dans la distribution sur le marché français d'un portefeuille complet de marques internationales de vins, champagnes et spiritueux. Baron Philippe de Rothschild France Distribution offre une large sélection de vins issus des plus grands terroirs français au nombre desquels figure l'incontournable Mouton Cadet. Depuis sa création en 1930, Mouton Cadet reste fidèle à ses origines, tout en évoluant vers ce qui est devenu la référence mondiale des vins d'Appellation d'Origine Contrôlée de Bordeaux. Les vins Mouton Cadet sont servis à l'occasion d'événements exclusifs pour lesquels RFD et Baron Philippe de Rothschild S.A sont Fournisseurs Officiels, (Le Festival International du Film, l'European Tour, la Ryder Cup 2018, l'America's Cup...).



GÉRAUD DE LA NOUE

Directeur Général, Baron Philippe de Rothschild France Distribution SAS



© Jean Picon

DESSANGE, partenaire incontournable du 7^e Art !

Fidèle complice des célébrités du cinéma et déjà Partenaire Officiel des Festivals de Cannes, Deauville, Lyon Lumière, l'Alpe d'Huez, etc, la Maison DESSANGE est heureuse d'associer une nouvelle fois son nom à l'Académie des César. Elle est, depuis bientôt 15 ans, le Coiffeur Officiel de ce prestigieux événement qui rend chaque année hommage au cinéma français.

DESSANGE

PARIS

BENJAMIN DESSANGE

Président du Directoire de Dessange International



© Peter Allan

L'excellence est au cœur de la culture d'entreprise de SIACI SAINT HONORE. Leader du conseil et du courtage d'assurance auprès des grandes entreprises, SIACI SAINT HONORE est aussi un acteur phare de la couverture des risques liés au monde des arts, du cinéma et plus généralement des événements culturels. En tant que mécène, le groupe fait de la culture dans toutes ses composantes un territoire d'expression privilégié.

C'est donc tout naturellement que nous avons décidé cette année de soutenir la 43^e Cérémonie des César.



PIERRE DONNERSBERG

Président de SIACI SAINT HONORE



© Adrien Deste

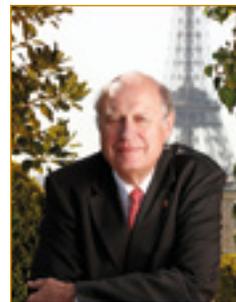
Tsarine aime le cinéma depuis toujours.

Viser l'excellence, travailler toujours plus pour donner le meilleur de soi, surprendre, faire rêver : autant d'objectifs que Tsarine partage avec celles et ceux que la Cérémonie des César met à l'honneur chaque année. Fournisseur fidèle des César depuis près de 16 ans, je suis convaincu que le cru 2018 sera un excellent millésime que le cinéma français célébrera ... une coupe de Tsarine à la main.

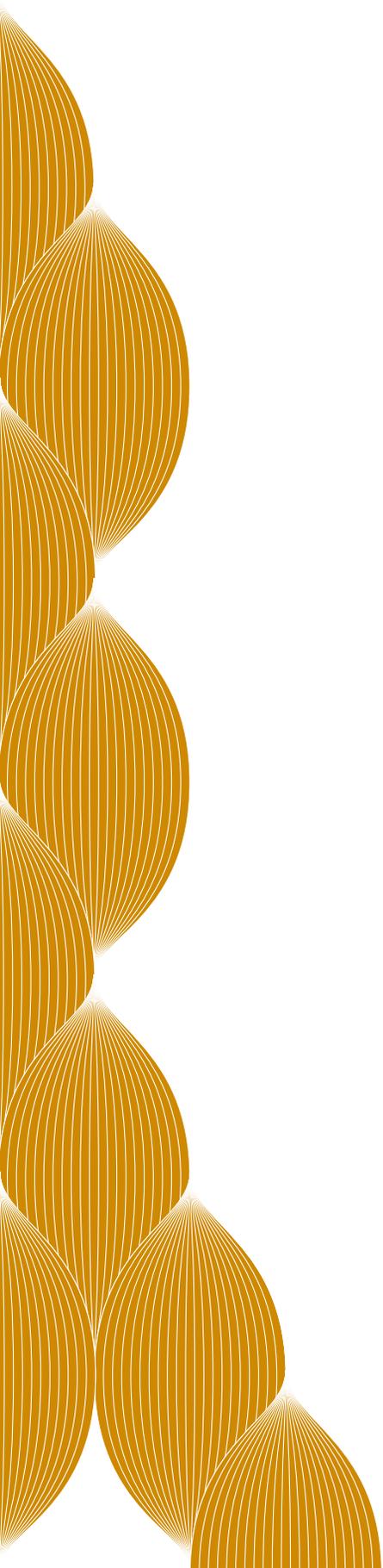


PHILIPPE BAIJOT

Président des Champagnes Tsarine



© Fred Laurents, Filcons of Champagne





LE RÈGLEMENT

de l'Académie des César

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé "César" (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.

Les "César" sont attribués annuellement, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie et au cours d'une Cérémonie qui a lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, en présence de l'ensemble des nommés. Celle-ci fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une émission intitulée "La Nuit des César".

CHAPITRE 1

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent, les conditions suivantes :

- Collège des Acteurs : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

- Collège des Réalisateurs : les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

- Collège des Auteurs : les personnes ayant contribué en qualité de scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film". Ainsi que les personnes ayant contribué en qualité de compositeurs de musique au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

- Collège des Techniciens : les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film", à l'un des postes suivants :

- Premier Assistant Réalisateur ;
- Directeur de Production, Directeur de Postproduction, Administrateur de Production ou Superviseur Musical ;
- Régisseur Général ;
- Directeur de la Photographie, Cadreur, Cadreur Steadicam ;
- Chef Décorateur, Ensemblier, Accessoiriste, ou Directeur Artistique pour les films d'animation ;
- Chef Opérateur du Son ou Perchman ;
- Chef Monteur ;
- Chef Maquilleur ou Maquilleur Effets Spéciaux (SFX) ;
- Chef Mixeur ;
- Chef Costumier ou Créateur de Costumes ;

- Chef Coiffeur ;
- Chef Truquiste ou Superviseur des Effets Spéciaux (VFX) ;
- Scripte, Storyboarder ;
- Chef Machiniste ;
- Chef Electricien.

Pour toute fonction non recensée ci-dessus, pouvant néanmoins être considérée comme du niveau "chef de poste", des dérogations pourront être délivrées pour les personnes ayant occupé cette fonction au cours des cinq années précédant leur demande d'admission sur un nombre égal ou supérieur à cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film". La demande devra être présentée par écrit au Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie), dont la décision sera souveraine et sans appel.

- Collège des Producteurs : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société française de production de films de long et court métrages ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" ou cinq films de court métrage admis à concourir pour l'attribution du César du Meilleur Film de Court Métrage ou du César du Meilleur Film d'Animation (court métrage) au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission; ou Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société française ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission.

- Collège des Distributeurs, Exportateurs et Courtiers en films : Gérants, Présidents, Directeurs Généraux ou Directeurs de la Distribution d'une société française de distribution (analogique ou numérique), d'exportation ou de courtage de films, soit ayant distribué en salles, au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film", soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

- Collège des Industries Techniques : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une entreprise française de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

- Collège des Agents Artistiques, Directeurs de Casting, et Attachés de Presse : les agents artistiques représentant de façon exclusive au moins trois

membres de l'Académie à la date de la demande d'admission ; ou personnes ayant contribué en qualité de directeur de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" ; ou Attachés de Presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'Attaché de Presse France, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

- Collège des Exploitants de salles de cinéma : l'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitants de salles de cinéma désireux de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidats au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes :

- Les Présidents et les Délégués Généraux des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique ;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche "Art et essai" ;
- Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Bureau de l'Académie peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront membres dits "Associés", pour une durée de deux années, reconductible, après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie la fiche d'adhésion dûment complétée et signée.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un "César" et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie la fiche d'adhésion dûment complétée et signée.

Les personnes ayant participé plus de deux années

successives aux travaux de l'un des Comités de sélection de l'Académie pourront également bénéficier de cette disposition pour intégrer le Collège des membres Associés.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des "César", les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des "César", certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie.

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place les systèmes tampons et les protections du meilleur niveau disponible pour garantir le plus haut niveau de sécurisation dans l'utilisation des informations contenues dans cette liste.

Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R ou par mail, adressés au Secrétariat de l'Académie.

Le statut de membre de l'Académie n'est en aucun cas cessible à une tierce personne, que celle-ci soit du cercle familial ou professionnel.

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie).

Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter

ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de trois années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie.

Tout paiement d'une cotisation par une tierce personne, ou tout changement d'adresse chez une tierce personne doit faire l'objet d'un courrier d'approbation par le membre concerné.

Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piratage audiovisuel à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

Article 8

Le présent règlement fera l'objet d'une actualisation annuelle par le Bureau de l'Académie, au plus tard avant le 15 novembre de chaque année. À l'occasion de cette actualisation seront validées les éventuelles demandes de dérogation ainsi que la liste des nouveaux membres de l'Académie.

CHAPITRE II

Article 1

Un "César" est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

- Meilleur Acteur ;
- Meilleure Actrice ;
- Meilleur Acteur dans un Second Rôle ;
- Meilleure Actrice dans un Second Rôle ;
- Meilleur Espoir Féminin ;
- Meilleur Espoir Masculin ;
- Meilleure Réalisation ;
- Meilleur Scénario Original ;
- Meilleure Adaptation ;
- Meilleure Musique Originale ;
- Meilleurs Décors (pour les films d'animation, le directeur artistique est éligible à ce César) ;
- Meilleure Photo ;
- Meilleur Son ;
- Meilleur Montage ;
- Meilleurs Costumes ;
- Meilleur Film ;
- Meilleur Premier Film ;
- Meilleur Film Documentaire ;
- Meilleur Film d'Animation (court métrage) ;
- Meilleur Film d'Animation (long métrage) ;
- Meilleur Film de Court Métrage ;
- Meilleur Film Étranger.

Article 2

Des "César" d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie.

Un "César des Entrées" peut être décerné chaque année, au film occupant la première place du box-office France (les chiffres étant arrêtés à minuit le mardi précédant la Cérémonie), parmi tous les films de long métrage admis à concourir pour le "César du Meilleur Film". Tout arbitrage sera effectué sur le nombre d'entrées comptabilisées par la CNC au terme de la huitième semaine d'exploitation de chaque film.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

Pour pouvoir concourir, ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans cette salle.

Sont également admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film", les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 octobre de l'année précédant celle de la remise des "César". Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Les films dits "à sketches" dont la totalité de l'œuvre n'est pas assurée par le (ou les) même(s) réalisateur(s) ne seront admis à concourir au "César du Meilleur Film" qu'après étude par le Bureau de l'Académie. Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3-A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Académie être admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film". Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit



à l'attention du Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

B) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le(la) Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les "César" attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une ou les autres des catégories définies à l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le "César du Meilleur Film". Toutefois, seront également admises à concourir les personnes ayant contribué, dans l'une ou les autres des catégories définies dans l'article 1 du chapitre 2 ci-dessus (hors les catégories Meilleur Film, Meilleur Premier Film, Meilleur Film Documentaire et Meilleur Film d'Animation), à la réalisation d'un film admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger" de coproduction française ayant obtenu l'agrément du CNC et considéré comme d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

D) Pour faciliter le vote du premier tour pour le "César du Meilleur Espoir Féminin" et le "César du Meilleur Espoir Masculin" le Secrétariat de l'Académie propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une liste d'un nombre maximum de seize actrices et de seize acteurs, intitulée liste des "Révélation" et établie parmi l'ensemble des actrices et des acteurs ayant collaboré soit aux films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film", soit aux films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", une personne ne pouvant faire partie plus de deux fois de cette liste. La liste des Révélation est préparée par le Comité Révélation de l'Académie à l'occasion d'une séance plénière unique, à l'issue de laquelle la liste sera présentée au Président de l'Académie, qui disposera alors de la possibilité de rajouter à cette liste un nombre maximum de deux actrices et de deux acteurs.

Le Comité Révélation est composé de directeurs de casting, ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution

artistique sur des films de long métrage pouvant concourir pour le "César du Meilleur Film" et ayant fait acte de candidature. La liste des membres du Comité Révélation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

E) Pour le "César du Meilleur Film de Court Métrage", seuls sont admis à concourir les films de court métrage, hors animation, sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie. La sélection des films est faite, sauf décision unanime exceptionnelle de la part des membres du Comité Court Métrage, parmi les films français (dont la part de production française est supérieure ou égale à 30% de la production totale du film) :

- ayant une durée de projection strictement inférieure à une heure ;
- ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie dans la période du 1^{er} juillet au 30 juin précédant la Cérémonie de remise des "César". Les films ayant obtenu leur visa entre le 1^{er} mai et le 30 juin précédant la Cérémonie, pourront demander à concourir une année plus tard, cette demande devant être effectuée par courrier écrit, signé du réalisateur et du producteur, et transmise au Secrétariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa. Les films dont la demande de visa complète aura été déposée et acceptée par le CNC avant le 30 avril précédant la Cérémonie, et dont le visa aura été accordé durant les deux premières semaines de juillet suivant la date de dépôt, pourront demander à concourir une année plus tôt, cette demande devant être effectuée par courrier écrit, signé du réalisateur et du producteur, et transmise au Secrétariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa.

Le nombre de films ainsi sélectionnés pour le vote de premier tour est au maximum égal à vingt-quatre. Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

F) Pour le "César de la Meilleure Musique Originale", seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement, soit pour un film admis à concourir pour le "César du Meilleur Film", soit pour un film de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :
- dont la durée représentée au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image ;

- dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film ;
- dont la composition a été assurée par une ou deux personne(s) au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, et être accompagnée d'une lettre de la SACEM approuvant cette demande de dérogation. Cette dernière condition étant impérative.

G) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Scénario Original" tous les films pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", et dont le scénario est une œuvre originale au sens de la réglementation française.

Pour le "César de la Meilleure Adaptation", sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", et dont le scénario est l'adaptation d'une œuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, musicale, ou d'une pièce de théâtre au sens de la réglementation française.

H) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Premier Film" tous les films de long métrage de fiction éligibles au "César du Meilleur Film" (hors les films de long métrage concourant au "César du Meilleur Film Documentaire" ou au "César du Meilleur Film d'Animation"), et réalisés par une personne n'ayant jamais occupé auparavant la fonction de réalisateur ou de co-réalisateur sur un film de long métrage de fiction sorti en salle de cinéma.

I) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Documentaire" tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film", hors les films de long métrage concourant pour le "César du Meilleur Film d'Animation", et dont le caractère est déclaré comme "documentaire" par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur. Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.

Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées, les décisions du Bureau étant souveraines et non susceptibles d'appel.

J) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Film d'Animation" tous les films dont la durée de prises de vues réelles est inférieure à 25 % de la durée totale du film et qui répondent aux critères d'éligibilité suivants :

- tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" et dont le genre est déclaré comme "animation" par la société en charge de la production déléguée du film ;
 - tous les films de long métrage ayant obtenu l'agrément de production du CNC en étant de production minoritaire française et de coproduction majoritaire européenne, pouvant concourir au "César du Meilleur Film Étranger" et dont le genre est déclaré comme "animation" par la société de coproduction française ;
 - les films de court métrage d'animation, au nombre maximum de douze, choisis parmi les films de court métrage répondant aux critères de sélection du "César du Meilleur Film de Court Métrage" et sélectionnés par le Comité Animation de l'Académie.
- Le Comité Animation est composé de personnalités du monde du Cinéma, ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage d'animation. La liste du Comité Animation est approuvée annuellement par le Bureau de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

Article 4

À l'exception des "César d'Honneur" et "César des Entrées", les "César" sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance ou sur internet.

Le Secrétariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huissier assermenté. Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Bureau de l'Académie.

Le premier tour du vote détermine les "nominations", c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions de l'article 6, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au

nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception :

- du "César de la Meilleure Actrice" où les nominations sont au nombre de 7 ;
- du "César du Meilleur Acteur" où les nominations sont au nombre de 7 ;
- du "César de la Meilleure Réalisation" où les nominations sont au nombre de 7 ;
- du "César du Meilleur Film" où les nominations sont au nombre de 7 ;
- du "César du Meilleur Film Étranger" où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française ;
- du "César du Meilleur Film d'Animation" où les nominations sont au nombre de 7, 4 nominations étant réservées aux films d'animation de court métrage, et 3 nominations étant réservées aux films d'animation de long métrage.

Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie. Hors la catégorie Animation, le vote de second tour détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, et sous réserve des dispositions de l'article 7, le film ou la personne qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le "César".

Pour la catégorie Animation, le "César du Meilleur Film d'Animation (court métrage)" sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les films de court métrage d'animation ayant obtenu une nomination, et le "César du Meilleur Film d'Animation (long métrage)" sera attribué au film ayant obtenu le plus grand nombre de voix, sous réserve des dispositions de l'article 7, parmi les films de long métrage d'animation ayant obtenu une nomination.

Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour, le Secrétariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films présentant les informations suivantes :

A) la liste des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film" ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des "César" ;

B) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film" des éventuelles autres catégories de "César" attribués à un film pour lesquelles le film est éligible (Premier Film, Film Documentaire, Film d'Animation) ;

C) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film" ou pour chacun des films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir

pour le "César du Meilleur Film Étranger" des éventuelles autres catégories de "César" attribués à une personne pour lesquelles un ou plusieurs collaborateurs du film concerné remplissent les conditions d'éligibilité (Musique Originale, Scénario Original, Adaptation) ;

D) la liste des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger" comportant pour chacun des films concernés l'indication s'ils sont de langue française, accompagnée, dans le cas d'une production française minoritaire et de langue française, de la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des "César" ;

E) la liste des acteurs et des actrices proposés à titre indicatif par le Comité Révélations ;

F) la liste des courts métrages choisis par le Comité Court Métrage concourant au "César du Meilleur Film de Court Métrage" ;

G) la liste des courts métrages choisis par le Comité Animation et des longs métrages d'animation concourant au "César du Meilleur Film d'Animation".

L'Association pour la Promotion du Cinéma sera seule décisionnaire de la façon dont seront mises en pages ces informations, et ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.

En plus de ce guide films, le Secrétariat de l'Académie propose à ses membres plusieurs dispositifs de visionnage des films, en accord avec les ayants droit des films. Ces dispositifs veillent à respecter une équité totale entre les différents ayants droit, tant en ce qui concerne les processus techniques, que les chartes graphiques et les envois aux membres. Ces dispositifs sont validés par le Bureau de l'Académie. De manière générale, l'Académie ne peut être tenue responsable du fait qu'un ou plusieurs de ses membres n'auraient pas pu visionner tout ou partie des films proposés à leur vote.

Article 6

Nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination individuelle dans chaque catégorie.

Si, à l'issue du premier tour, une personne obtient des voix sur plusieurs films dans une même catégorie, elle sera nommée uniquement pour le film pour lequel elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, suffisamment de voix pour être nommé(e), dans plusieurs catégories "interprétation", à savoir : Meilleur(e) Acteur(rice), Meilleur(e) Acteur(rice) dans un Second Rôle, ou



Meilleur Espoir (Masculin ou Féminin), il ou elle sera nommé(e) uniquement dans la catégorie pour laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important (nombre de suffrages obtenus divisé par le nombre de suffrages décomptés pour la catégorie).

Article 7

Si, à l'issue du second tour, un film arrive en tête des suffrages dans la catégorie "Meilleur Film" et également dans l'une des catégories "Meilleur Premier Film", ou "Meilleur Film Documentaire", ou "Meilleur Film d'Animation", ce film ne sera lauréat que dans la seule catégorie "Meilleur Film".

Si, à l'issue du second tour, le réalisateur ou la réalisatrice du film lauréat de la catégorie "Meilleur Film" arrive également en tête des suffrages dans la catégorie "Meilleure Réalisation", le "César de la Meilleure Réalisation" sera alors attribué à la personne arrivant en second dans les suffrages.

Article 8

Dans le cas où plusieurs personnes occuperaient la même fonction pour un même film (hors les "César" d'interprétation), elles pourront être nommées ensemble si elles respectent les conditions suivantes :

- pour réalisation, musique, photo, décors (ou direction artistique pour les films d'animation), montage, costumes, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film ;
- pour scénario et adaptation, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme co-auteurs du scénario ou de l'adaptation, qu'elles soient parties aux contrats de cession de droits d'auteur du film enregistrés au RPCA, et que ces personnes soient citées de façon identique au générique du film ;
- pour la production, à la condition que la société de production que représente la personne soit identifiée dans le dossier d'agrément du film comme production déléguée ou co-production déléguée, dans la limite maximum de deux sociétés, et que les personnes concernées soient citées de façon identique au générique du film ;
- pour le son, seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants : chef opérateur du son, chef monteur son, chef mixeur son ; plusieurs personnes pouvant être citées au même poste, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction de chef de poste et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film.

Les cas particuliers seront arbitrés par le Secrétariat de l'Académie, ces arbitrages étant définitifs et non susceptibles d'appel.

Article 9

Les questions relatives au présent chapitre qui ne seraient pas résolues par l'application du présent règlement seront arbitrées par le Bureau de l'Académie, dont les décisions en la matière seront souveraines et sans appel.

CHAPITRE III

Article 1. Annonce des Nominations

Les nominations des personnes et des films en lice pour chaque Cérémonie sont dévoilées lors d'une conférence de presse qui a lieu au plus tard quatre semaines avant la Cérémonie de remise des César.

Article 2. Certificat Officiel de Nomination

Le Secrétariat de l'Académie réalise pour chaque nomination un Certificat Officiel de Nomination, qui est remis :

- aux personnes nommées pour les nominations attribuées à des personnes ;
- au réalisateur et au producteur délégué pour les catégories Meilleur Film, Meilleur Premier Film, Meilleur Film Documentaire, Meilleur Film de Court Métrage et Meilleur Film d'Animation ;
- au réalisateur et au co-producteur français pour le Meilleur Film Étranger (dans le cas où il n'y a pas de co-producteur français, les certificats sont remis au réalisateur et au distributeur français) ;

Les certificats sont remis personnellement à l'occasion d'une réception à laquelle auront été conviées l'ensemble des personnes nommées (ci-après le ou les "nommé(s)"). En cas d'absence de la personne concernée, à réception de sa demande, effectuée par écrit, le certificat lui sera envoyé par voie postale à l'adresse indiquée sur la demande. Le certificat ne pourra en aucun cas être remis à un tiers.

Article 3. Préparation de l'intervention sur scène

Le Secrétariat de l'Académie propose aux nommés un dispositif d'accompagnement leur permettant de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera la Cérémonie des César, et leur éventuelle montée sur scène pour recevoir un César. Ce dispositif a pour principal objectif d'aider les lauréats à réussir leur intervention sur scène, tout en respectant la limite du temps imparti pour leur intervention en direct. Il comporte les propositions suivantes :

- Le Secrétariat de l'Académie proposera à chaque nommé de faire réaliser une interview biographique autour de son parcours professionnel, qui sera ensuite mise en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie, cette interview biographique étant remplacée pour les artistes-interprètes par un montage d'extraits de leur rôle dans le film pour lequel ils ont été nommés ;

- Le Secrétariat de l'Académie réalisera un document (Le Mémo du Nommé) décrivant le déroulement de la Cérémonie des César pour les nommés, depuis leur arrivée sur le lieu de la Cérémonie (pour tous les nommés) jusqu'à la fin du parcours en coulisse (pour les lauréats). Ce document mettra tout particulièrement l'accent sur l'importance de la qualité des interventions des lauréats sur scène et détaillera précisément leur parcours en coulisse. Il sera remis à tous les nommés à l'occasion de la réception de remise des certificats de nominations ;

- Le Secrétariat de l'Académie fera ses meilleurs efforts, (dans la mesure des disponibilités de la salle accueillant la Cérémonie des César), pour disposer de la salle durant quelques heures, pouvoir y accueillir les nommés et les présenter au(x) Maître(s) de Cérémonie, à l'occasion des répétitions, afin de permettre aux nommés de se familiariser au parcours complet d'un lauréat, et au(x) Maître(s) de Cérémonie de bien faire comprendre aux nommés l'importance du respect d'un temps limité d'intervention sur scène.

Article 4. Parcours plateau

Le Secrétariat de l'Académie informera les nommés et le(s) Maître(s) de Cérémonie des consignes prévues pour leur parcours sur le plateau, dans le cas où ils seraient lauréats.

Ces consignes sont les suivantes :

Montée sur scène

- Pour le "César du Meilleur Film" : le producteur puis le réalisateur du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et disposeront du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mémo du Nommé", et qu'ils se seront répartis entre eux à leur gré.

- Pour les autres "César" attribués à des films : le réalisateur du film sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mémo du Nommé".

- Pour les "César" attribués à des personnes physiques : le lauréat sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mémo du Nommé".

Dans le cas où deux ou trois personnes seraient lauréates du même César, elles seront toutes appelées sur scène. Au-delà de ce nombre, ne sera appelée sur scène qu'une seule personne, désignée par les personnes concernées pour les représenter.

Prise de parole

Les lauréats disposeront de deux temps de parole distincts :

* Un premier sur scène, devant les caméras de captation du direct.

Ce premier temps est destiné principalement au public de télévision qui assiste en direct à l'émission. Il devra respecter la durée qui aura été indiquée dans le "Mémo du Nommé". Dans le cas de plusieurs

lauréats pour un César, ils devront se répartir entre eux la durée du temps de parole allouée au César concerné.

* Un deuxième temps, immédiatement après leur intervention sur scène, devant les caméras et le journaliste du studio d'interview de l'Académie situé derrière la scène.

Ce deuxième temps n'est pas limité en durée, et est destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie. Ces interviews pourront également être présentées en totalité ou en extraits comme "bonus" dans la captation de la Cérémonie que l'Académie envoie à tous ses membres à l'issue de la Cérémonie.

Parcours médias

Le Secrétariat de l'Académie signalera à chaque lauréat les obligations médiatiques auxquelles l'Académie lui demande de bien vouloir répondre à l'issue de son intervention sur scène. À cette fin, le Secrétariat de l'Académie exercera un contrôle strict de l'ensemble des médias qui seront accrédités dans les "coulisses" de la Cérémonie, afin que ces obligations médiatiques respectent l'intimité et la tranquillité des lauréats.

Accompagnement plateau des lauréats

Le Secrétariat de l'Académie mettra en place un système d'accompagnement personnalisé pour chacun des lauréats, dès leur sortie de scène, pour les aider à gérer la suite de leur parcours.

Article 5. Attribution des Statuettes

La statuette attribuée au titre du "César du Meilleur Film" est remise au(x) producteur(s) délégué(s) du film, ainsi qu'au réalisateur ou à la réalisatrice du film.

Les statuettes attribuées au titre du "César du Meilleur Premier Film", "César du Meilleur Film Documentaire" et "César du Meilleur Film de Court Métrage" sont remises aux réalisateurs des films. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

Deux statuettes sont attribuées au titre du "César du Meilleur Film d'Animation" l'une au (à la) réalisateur(trice) du film de long métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour, et l'autre au (à la) réalisateur(trice) du film de court métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.

Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).

Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du

Meilleur Film, du Meilleur Premier Film, du Meilleur Film d'Animation, du Meilleur Film Documentaire ou du Meilleur Film de Court Métrage s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs au titre d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander de recevoir également une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût.

La statuette attribuée au titre du "César du Meilleur Film Étranger" est remise au réalisateur ou à la réalisatrice du film. S'il existe un coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au coproducteur français ainsi qu'au producteur délégué étranger (si celui-ci en fait la demande), identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film. S'il n'existe pas de coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au distributeur français détenant le mandat de commercialisation exclusif en salles sur le territoire français. En cas de co-distribution, sera entendue comme "Distributeur" pour les besoins du présent règlement, la société de distribution qui aura effectué la programmation en salles du film et dont le teaser apparaît dans les cartons de présentation du générique de début lors de la projection du film en salle de cinéma.

Pour les "César" décernés à des personnes physiques, il sera remis une statuette à chaque lauréat. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un même César, il sera remis une statuette à chacun des lauréats, dans la limite de trois César.

Les César sont remis à titre personnel, et ne peuvent pas faire l'objet d'une commercialisation.

GOUVERNANCE

L'Académie, comptant à ce jour 4680 membres, est régie par une association loi 1901, l'Association pour la Promotion du Cinéma. Créée spécialement à cet effet par Georges Cravenne en 1975, cette association est constituée de l'ensemble des français ayant reçu un Oscar, de la Présidente du CNC, ès qualité, et de treize personnalités professionnelles du cinéma français.

BUREAU

Président : Alain TERZIAN

Vice-Présidents : Danièle THOMPSON et Philippe LABRO

Secrétaires Généraux : Margaret MENEGOZ et Gilles JACOB

Trésorier/Secrétaire : Alain ROCCA

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACADÉMIE

Jean-Jacques ANNAUD, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1977

Charles BERLING, Comédien

Juliette BINOCHÉ, Comédienne,
Oscar du meilleur second rôle féminin, 1997

Pierre BISMUTH, Scénariste,
Oscar du meilleur scénario original, 2005

Bertrand BLIER, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1979

Mathilde BONNEFOY,
Chef monteuse / Productrice,
Oscar du meilleur film documentaire, 2015

Françoise BONNOT*, Chef monteuse,
Oscar du meilleur montage, 1970

Ludovic BOURCÉ,
Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 2012

Serge BOURGUIGNON*, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1964

Frédérique BREDIN*,
Présidente du CNC

Jean-Claude CARRIÈRE*, Scénariste,
Oscar du meilleur court métrage, 1963

Caroline CHAMPETIER*,
Directrice de la photographie

Nicolas CHARTIER, Producteur,
Oscar du meilleur film, 2010

COSTA-GAVRAS*, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1970

Marion COTILLARD, Comédienne,
Oscar de la meilleure actrice, 2008

Jean-Loup DABADIE*, Scénariste,
ancien Président de l'Association

Yves DARONDEAU, Producteur,
Oscar du meilleur documentaire, 2006

Alexandre DESPLAT,
Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 2015

Jean DUJARDIN, Comédien,
Oscar du meilleur acteur, 2012

Michel GONDRY, Réalisateur,
Oscar du meilleur scénario original, 2005

Laurent GRÉGOIRE*, Agent artistique

Robert GUÉDIGUIAN*, Réalisateur

Michel HAZANAVICIUS, Réalisateur,
Oscar du meilleur réalisateur, 2012

Gilles JACOB*,
Président d'Honneur du Festival de Cannes

Luc JACQUET, Réalisateur,
Oscar du meilleur documentaire, 2006

Sam KARMANN, Réalisateur,
Oscar du meilleur court métrage, 1993

Bertrand de LABBEY*, Agent artistique
Philippe LABRO*,
Réalisateur / Scénariste

Francis LAI*, Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 1971

Thomas LANGMANN, Producteur,
Oscar du meilleur film, 2012

Didier LAVERGNE, Chef maquilleur,
Oscar du meilleur maquillage, 2008

Michel LEGRAND*,
Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 1969

Claude LELOUCH*, Réalisateur,
Oscar du meilleur scénario, 1967

Jean-Xavier de LESTRADE, Réalisateur,
Oscar du meilleur documentaire, 2002

Tonie MARSHALL*, Réalisatrice
Margaret MENEGOZ*, Productrice

Moshé MIZRAHI, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1978

Marcel OPHULS, Réalisateur,
Oscar du meilleur documentaire, 1989

Roman POLANSKI, Réalisateur,
Oscar du meilleur réalisateur, 2003

Philippe POLLET-VILLARD, Réalisateur,
Oscar du meilleur court métrage, 2008

Alain ROCCA*, Producteur

Philippe ROUSSELOT,
Directeur de la photographie,
Oscar de la meilleure photo, 1993

Nicolas SCHMERKIN, Producteur,
Oscar du meilleur court métrage
d'animation, 2010

Dominique SEGALL*, Attaché de presse
Alain TERZIAN*, Producteur

Danièle THOMPSON*,
Réalisatrice / Scénariste

Pierre UYTTERHOEVEN*, Scénariste,
Oscar du meilleur scénario, 1967

Joëlle van EFFENTERRE*,
Chef monteuse

Régis WARGNIER*, Réalisateur,
Oscar du meilleur film étranger, 1993

Gabriel YARED,
Compositeur de musique,
Oscar de la meilleure musique, 1997

* Membres du Conseil d'Administration

GÉNÉRIQUE

CELLES ET CEUX QUI ACCOMPAGNENT L'ACADÉMIE DANS L'ENSEMBLE DE SES ACTIVITÉS

ACADÉMIE DES CÉSAR

Samuel Faure

Claire Prénat, Elodie Saura, Cécile Bossard, Margaux Pierrefiche, Jules Le Fèvre, Maria Torme, Vincent Chapalain, Kenza Manach, Thierry Borgoltz, Alexandre Di Carlo, Camille Grammare, Romaric Doublet, Sophie Vargas, Chloé Fortoul, Charlotte Jolivet, Mounir Kateb, Clément Omnès, Broussais Dang-Van-Sung, Sophie Vesoul, l'équipe de l'Académie.

COLLABORATEURS

Gérard Rappeneau, Nathalie Potin, Christophe Chevalier (GR-Photos pour l'Instant César)
Nicolas Demousseau (pour l'Instant César)

Frédérique Cadoret (Printmodel)

Quentin Ducros (Photographe Catalogue)

Rodolphe Ratié et Sébastien Ebbo (Aamset)

Wahib Bendib et Cédric Lemoigne (TechEvent)

Laurence Soens (Cassochrome)

Romain Roncayolo (Exhibit)

Isabelle Jobart (Graph'Imprim)

Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge)

Laurent Caillat et Lucie Baudet (Manufacture des Deux-Ponts)

Frédéric Verdier (Sonis)

France-Dominique Roux (calligraphe)

Fanny Louie, Franck Goujon, Carole Ragondet et toute l'équipe (Hiventy)

Laurent Portier (La Wash!)

Nicolas de Ghellinck, Peggy Vauchel, Mickaël Loïsnard, Damien Hedoux, Joëlle Foucoïn, Céline Bru (MPO)

Lucile Bichet et toute l'équipe de Novius (site internet Académie)

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle, toute l'équipe d'Ambassador et Delphine Morelle (transport et accueil des personnalités, livraisons coffrets)

Alexandra Aslanian et Aurélie Bernard (Trinity Agency - accueil invités)

Grégory Caulier

Maître Armengaud-Gatimel et Maître Perrier (contrôle du dépouillement des votes)

Emmanuel Grua, Benoit Chenon, Xavier Sécher et toute l'équipe de Voxaly (organisation et programmation du vote)

Priscilla Gessati, Virginie Champion et toute l'équipe du Balzac (projection des films)

Alexis Dantec, Charlotte Prunier-Duparge, Anaïs Pitkevitch et toute l'équipe des 3 Luxembourg (projection des films)

Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés),

Maître Guilhem Bremond (Cabinet Bremond & Associés),

Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche),

Florent Gesbert, Eric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor)

LES MODÉRATEURS DE L'ACADÉMIE

Danièle Heymann, Christophe D'Yvoire

TROPHÉES

Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel (Fonderie Trophées)

Aurélien Rousseau et Chloé Joubert de la Monnaie de Paris (pour le Trophée César & Techniques et le Prix de l'Innovation César & Techniques)

Robert Stadler, designer (pour le Prix Daniel Toscan du Plantier)

LES CAPTATIONS VIDÉOS ET LES PHOTOGRAPHIES

faites à l'occasion des manifestations organisées par l'Académie, et réalisées par les élèves des écoles de cinéma qui interviennent encadrés par leurs professeurs :

3IS

Jean Claude Walter

Vincent Mottez, Arnaud Thorel, Jérémy Plaisant, Iliès El Azzab, Stéphane Pierrat, François Bouiri, Michael Guerraz, Stéphane Lamy, Myriam Bazonnet, Maxence Cool, Pierre Reulier, Baptiste Burlot, Nathan Lacoste, Luna Darling Légitimus, Lyne Alaoui, Jules Colly, Guillaume Lebigre, Claudio Arenas, Nirina Rambolotoa, Déborah Nérès, Raphaël Berlucchi, Héléne Rapinat, Adam Leroy, Soyung Jang, Christie Marquigny, Eléna Pallanca, Victor Gaigne, Marielle Seznec, Kentin Gobé, Arno Faham, Natacha Louveau, Claire Laverne, Jules Hamdadou, Alexandre Perrin, Marine Lebon, Dorine Destouches, Julie Rivolet, Guilhem De Buyer Mimeure.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE LOUIS-LUMIÈRE

Vincent Lowy

Mehdi Aït-Kacimi, Martine Duvert, Pascale Fulghesu, Rolan Ménégon, Hugo Delcourt, Stefan Faraci, Juliette Alhérière, Steven Baillin, Elise Comte, Laurelenn Jacquet, Emna Jaïdane, Ana Lefaux, Amandine Loget, Marie-Pierre Magherini, Juliette Paulet, Amanda Sellem

ÉCOLE ECV PARIS

Les élèves et professeurs qui ont travaillé autour de l'affiche Nuits en Or.

LES ÉQUIPES QUI INTERVIENNENT À L'OCCASION DE LA 43^e CÉRÉMONIE

CANAL+

Maxime Saada

Gérald-Brice Viret, Didier Lupfer, Laurence Gallot, Mélanie Gautier, Véronique Revel-Rongier, et toute l'équipe de Canal+ (diffuseur exclusif Cérémonie)

KM PROD

Stéphane Courbit

François de Brugada, Frédéric Baudrand, Philippe Desert, Frédéric Dorieux, Dominique Farrugia, Yves Filler (Nap's), Christine Hamon, Déborah Huet, Nadège Leberruyer, Estelle Ratier, Jérôme Revon, Olivia Sales, Adrien Sehili, Lucile Vandard et toute l'équipe de KM (production exécutive Cérémonie)

SALLE PLEYEL

Aurélien Binder

Luige Pasinato, Ioanna Giourgas et toute l'équipe de la Salle Pleyel

Sandrine Jolly, Sébastien Maurel et toute l'équipe de Jaulin (construction entrée Salle Pleyel)
Elio Angelosanto et toute l'équipe de Light Event (lumière et sonorisation entrée Salle Pleyel)
Francis Cousin, Marie-Pierre Cousin, Dominique Rocheron, Blandine Potet et toute l'équipe de Cousin Traiteur (traiteur)

FOUQUET'S PARIS

Géraldine Dobey et les équipes du Fouquet's Paris
Pierre Gagnaire avec la complicité de Bruno Guéret

LA PARTY

Albane Cléret (animation de la Party)
Philippe Fatien et toute l'équipe de Light Event Queen (Party)

ET TOUS LES AUTRES ...

LES AGENCES ET LES PHOTOGRAPHES

qui nous ont facilité l'accès aux images des artistes :

AFP, Serge Arnal (Starface), Collection Christophel, Gamma Rapho, Getty Images, Ladybirds Films, Rue des Archives, Scoop, Sipa Press et tous les proches des personnalités disparues.

LES DISTRIBUTEURS, PRODUCTEURS, ET AYANTS-DROIT

qui ont accordé les autorisations de diffusion des extraits des films présentés lors de la Cérémonie :

Ad Vitam Distribution, ADCB Films, Agat Films & Cie, Archipel 35, Autour de Minuit, Bac Film Distribution, Blue Monday Productions, Caimans Productions, Chapter 2, Ciné-Tamaris, Ciné@., Curiosa Films, Domino Films, F comme film, Folivari, Jerico, Jour 2 Fête, La Ruche Productions, Les Compagnons du Cinéma, Les Films de Pierre, Les Films du Cygne, Les Films Du Kiosque, Les Films du Poisson, Les Films du Worso, Les Productions du Trésor, Mandarin Cinéma, Mandarin Production, Maybe Movies, Memento Films Distribution, My Box Productions, P.A.S. Productions, Palmeraie et Désert, Petit Film, Punchline Cinéma, Pyramide Films, Quad + Ten, Sacrebleu Productions, SND, Tabo Tabo Films, Velvet Film, Wag Prod, Waiting for Cinema, Warner Bros., Yukunkun Productions

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants-droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

AVEC LES REMERCIEMENTS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE POUR LEUR BIENVEILLANCE :

Stéphanie Busutil pour la succession César
Yvette Camp pour le fondateur de l'Académie Georges Cravenne
Alain Sussfeld, Emmanuel Delesse, Patricia Ganne (UGC)
Audrey Azoulay, Eric Falt et Armelle Arrou-Bertrand (UNESCO)
Tous les membres des Comités de l'Académie (Court Métrage, Animation, Révélation, Industries Techniques et Exploitant)
Jean-Pierre Lavoignat (texte pour Penélope Cruz)
Yann Gonzalez (texte pour Vanessa Paradis)
Jean-Claude Barbion, Florence Brasart (JC Decaux), Arnaud Codet (Mediakiosk) pour le plan Média
Affiche de la 43^e Cérémonie des César : Marilù Parolini - Photographie du tournage « La mariée était en noir » de François Truffaut. Merci à Moune Jamet, Anne-Laure Barbary (MK2) pour leur aide.

Catalogue imprimé sur Freelife Merida Forest 320g et Magno Natural 90g
Impression : Graph'Imprim

© Académie des Arts et Techniques du Cinéma 2018 / Tous droits réservés. Toute réproduction, même partielle, est interdite.

CÉSAR 2018
Coiffeur Officiel



DESSANGE
PARIS

ACADÉMIE DES CÉSAR

11 rue de l'Avre, 75015 Paris
Tél. +33 (0)1 53 64 05 25
info@academie-cinema.org
www.academie-cinema.org

